

Rapport de gestion 2025



POLICE Ouest lausannois

Sommaire

Avant-propos de Jean-François Clément, Président du Comité de Direction	5
Activité du Comité de Direction	6
Activité du Conseil intercommunal	8-9
Intégrité professionnelle et cadre institutionnel	10
Bilan de la législature 2021-2026	11
Direction	12-15
Opérations particulières circulation	16-17
Ressources humaines	18
Service Administration	19
Opérationnel	20-21
Police Proximité	22-24
Perspectives 2026	25-26
Statistiques	27-41
Conclusions	42



IMPRESSUM

Editeur

Police de l'Ouest lausannois
Route des Flumeaux 41
1008 Prilly
www.polouest.ch
Tél 021 622 8000

Edition et conception graphique

Police de l'Ouest lausannois

Photos

POL, Jennifer Giddey, Eric Jaquerod, Petar Mitrovic

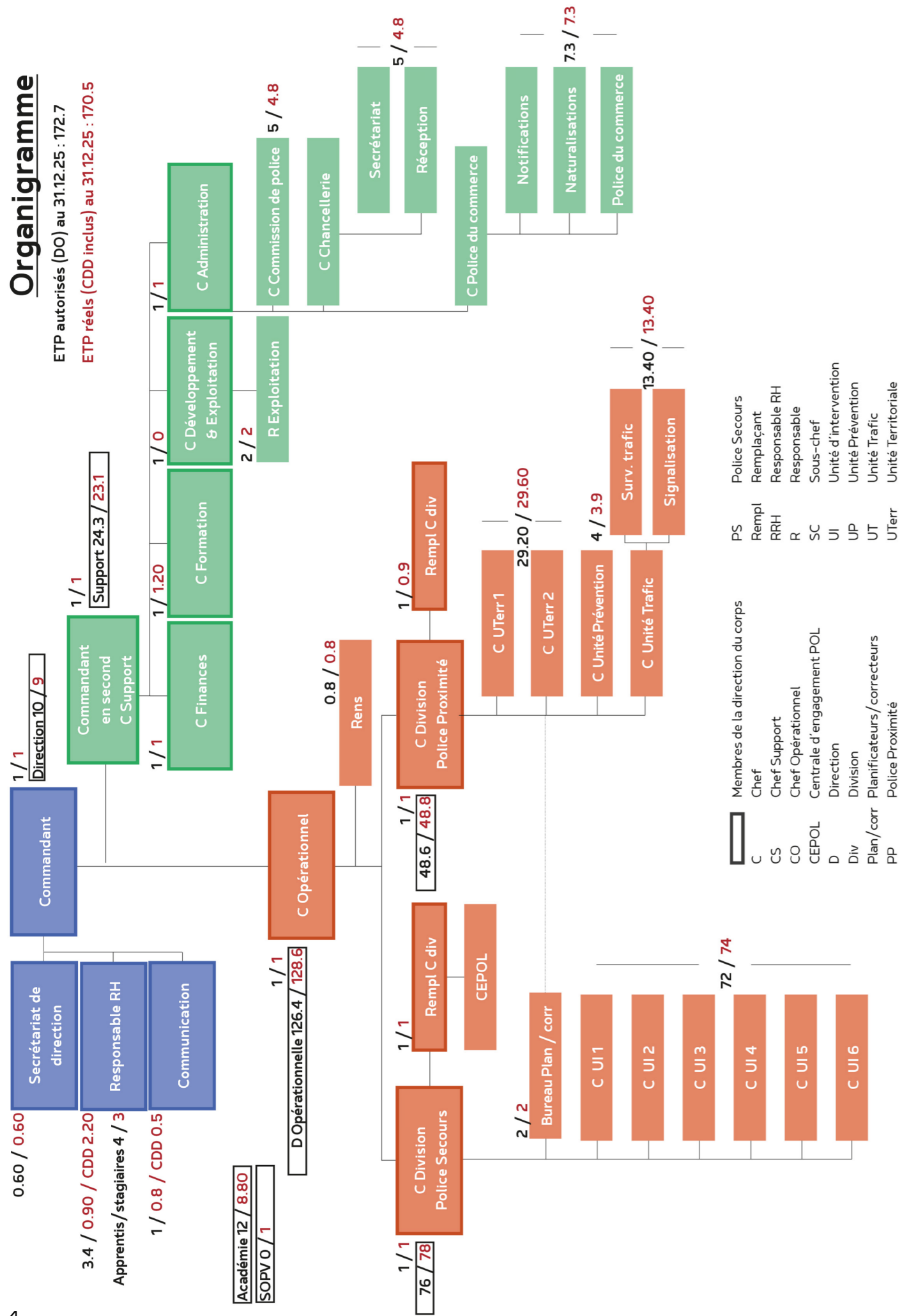
Impression

PCL Presses Centrales SA, Renens

Tirage

90 exemplaires

© POL, mars 2026



Avant-propos de M. Jean-François Clément, Président du Comité de Direction

Madame la Présidente,
 Mesdames et Messieurs
 les Conseillers intercommunaux,
 Chers lecteurs,

Le district de l'Ouest lausannois traverse aujourd'hui une période historique de développement. Les nombreux chantiers d'envergure, l'essor de nouvelles constructions, les projets liés à la mobilité ainsi que l'arrivée continue de nouvelles habitantes et de nouveaux habitants transforment en profondeur notre territoire. Ces évolutions rapides ont un impact direct sur l'ensemble des missions de la Police de l'Ouest lausannois (POL).

Dans ce contexte, toutes les unités engagées dans le maintien de l'ordre public et de la sécurité quotidienne ont été fortement sollicitées. Qu'il s'agisse de Police Secours, de la Police Proximité avec son rôle essentiel en matière de prévention locale et de contact avec la population, de l'Unité Trafic, des assistantes et assistants de sécurité publique, de l'Unité Prévention ou encore de la Chancellerie au service de l'administration, chacune a su répondre avec agilité, efficacité et professionnalisme.

Parallèlement, l'évolution de la société fait émerger de nouvelles formes de délinquance, telles que les arnaques impliquant de faux policiers, ou encore une délinquance touchant des personnes toujours plus jeunes et plus vulnérables, nécessitant des approches adaptées et des modes d'intervention renouvelés. À ces phénomènes s'ajoutent les effets d'un contexte géopolitique mondial instable, les dérèglements climatiques et une croissance démographique soutenue.

La précarisation d'une partie de la population fragilise également la santé mentale d'un nombre croissant de personnes. Cette réalité est largement documentée, notamment par l'Enquête suisse sur la santé publiée en 2023 par l'Office fédéral de la statistique, qui met en évidence une hausse marquée de la détresse psychologique, ainsi que par le Rapport national sur la santé 2025 de l'Observatoire suisse de la santé.

Dans ce contexte, la capacité à vivre ensemble s'érode. La tolérance, tant générale qu'à l'égard de l'altérité, tend à diminuer. La police est dès lors sollicitée plus rapidement, plus fréquemment et pour un nombre croissant de situations où il s'agit avant tout d'apaiser les tensions et de restaurer la paix sociale. L'augmentation continue du nombre d'interventions de la POL en témoigne.

La POL peut toutefois être fière de son activité et de son bilan. Les journées portes ouvertes, qui permettent d'informer la population sur les missions de la police, ont également démontré la confiance que celle-ci lui accorde.

L'année 2026 marquera par ailleurs une étape institutionnelle importante avec les élections générales. De nouvelles personnes rejoindront les instances législatives et exécutives, apportant leur vision et leur engagement au service de la POL et de la population.

Je tiens enfin, au nom du Comité de Direction de la POL, à adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'Association, à mes collègues du Comité de Direction, aux Syndiques et Syndics, à la Préfecture du district de l'Ouest lausannois, ainsi qu'aux autorités communales et cantonales. La qualité et la constance de notre partenariat sont les garantes d'un paysage sécuritaire équilibré et durable.

Jean-François Clément



Activité du Comité de Direction

L'activité du Comité de Direction s'est articulée en plusieurs domaines distincts :

- 15 séances de pilotage mensuelles, dédiées aux décisions et questions courantes ;
- les différentes délégations, principalement constituées pour renforcer les relations avec les Autorités exécutives et législatives communales et le Bureau intermunicipal ;
- les séances propres au Conseil intercommunal ainsi qu'aux commissions de gestion et ad hoc ;
- un séminaire stratégique sur une journée ;
- la sélection et l'engagement du nouveau chef opérationnel ;
- une participation aux travaux de la Conférence des Directeurs des Polices communales vaudoises (CDPV), soit aux séances du Comité et assemblées générales ;
- d'autres représentations, notamment aux cérémonies d'assermentation et de promotions de la POL ;
- présence lors de la journée « Feux bleus », le 4 octobre ;
- participation aux séances d'information aux collaborateurs en juin et en novembre.



Composition
état au 31.12.2025

<u>Comité de Direction</u>		<u>Conseil intercommunal</u>
		Sophie Gosteli, Secrétaire (hors Conseil)
Paola Käslin, Vice-présidente	Bussigny	4 Catherine Dutoit, Présidente François Marchon Alexandre Mayor Michael Wyssa
	Björn Bettex	Chavannes-près-Renens
		3 Filomena Arn Nicolas Rayroud Vacant
	Maxime Stern	Crissier
		3 Mustafa Ebibi Michel Correvon Patrick Voegelin
	Jean Cavalli	Ecublens
		6 José Birbaum Naser Iseni Jean-Claude Merminod, Vice-président Nicolas Morel Pamela Raboud Stéphane Raveau
	Luigi Sartorelli	Prilly
		5 Fabien Deillon Geneviève Nosedà Guignard Sylvie Krattinger Boudjelta Richard Le Fort Paredes Olivier Tenisch
Jean-François Clément, Président	Renens	9 Jean-François Constant François Delaquis Gérard Duperrex Roxane Gubler Mehmet Korkmaz Stéphane Montabert Laurence Plattner Marie Schneider Chiara Storari
	René Piller	St-Sulpice
		2 Elenor Lyonette Oleg Yazzev
	Frédéric Strittmatter	Villars-Ste-Croix
		2 Antonina Monnier Illuminata Perna

Activité du Conseil intercommunal

Séance du 8 janvier à Crissier

Le préavis n°07/2024 relatif au Data Center a été adopté avec une abstention. Lors de cette séance, le Bureau a annoncé les démissions de deux conseillers, MM. Milliez (Renens) et Souyad (Crissier). M. Tournon (Chavannes) a été assermenté séance tenante. M. Birbaum (Ecublens) a déposé une interpellation intitulée « Subventionnement indirect en 2024 de la Police de l'Ouest lausannois à la Vaudoise Aréna ».

Séance du 19 mars à Villars-Ste-Croix

M. Le Fort Paredes (Prilly) a été assermenté. Le Conseil a validé le préavis n°01/2025 relatif à la création d'un intranet, assorti d'une demande de crédit d'investissement, visant à améliorer la communication et les processus internes.

Séance du 21 mai à Prilly

Le Conseil a procédé à la validation des comptes et de la gestion 2024. Lors de cette même séance, il a également approuvé l'acquisition de l'application POLAP (Plateforme d'interrogation policière nationale et internationale), accompagnée d'une demande de crédit complémentaire. Le Bureau a pris acte de la démission de M. Giroud (Prilly) et la Présidente a procédé à l'assermentation de M. Correvon (Crissier).

Le Comité de Direction a par ailleurs répondu à l'interpellation de M. Birbaum (Ecublens) relative au subventionnement indirect en 2024 de la Police de l'Ouest lausannois à la Vaudoise Aréna. Les éléments fournis ont permis d'apporter les clarifications nécessaires.

Au cours de cette séance, la Commission de gestion a présenté le rapport faisant suite à sa visite des postes de base. Trois vœux ont été formulés :

- la réalisation d'une étude approfondie visant à la modernisation du poste de Renens ;
- l'évaluation de la faisabilité de l'ouverture d'un poste de police dans le nord de l'Ouest lausannois ;
- l'analyse des moyens financiers et logistiques nécessaires à la mise en œuvre de ces améliorations.

Compte tenu de l'importance de ces vœux, un postulat a été déposé lors de la séance du 17 septembre 2025.

Séance du 17 septembre à St-Sulpice

Le Conseil intercommunal a validé le budget 2026, présenté par le Comité de Direction. Lors de cette séance, le préavis n°05/2025, portant sur une demande de crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2025 pour les cotisations LPP (part employeur), a également été soumis. Mme Nosedà Guignard (Prilly) a été assermentée séance tenante.

Par ailleurs, la Commission de gestion a déposé un postulat intitulé « Renforcer et moderniser les infrastructures policières dans l'Ouest lausannois », lequel a été renvoyé au Comité de Direction à la majorité, avec deux abstentions.

Lors de la même séance, une interpellation relative au racisme structurel au sein de la police de Lausanne et à ses implications pour la Police de l'Ouest lausannois a été déposée par plusieurs membres du Conseil intercommunal. Le Comité de Direction a apporté une réponse immédiate. Les explications ayant répondu aux attentes, l'objet a été classé.

Enfin, un postulat intitulé « Pour une confiance accrue dans la Police régionale de l'Ouest lausannois : prévention des discriminations et formation fondées sur les travaux scientifiques », déposé par Mme Storari, a été examiné. Celui-ci a été renvoyé à une commission ad hoc, constituée séance tenante, à une large majorité, avec deux abstentions et trois avis contraires.

Séance du 26 novembre à Chavannes

Le Conseil intercommunal s'est réuni une dernière fois le 26 novembre 2025 et a validé le préavis n°06/2025 intitulé « Demande de crédit complémentaire au préavis du crédit d'investissement n°07/2024 - Renouvellement du Data Center POL et clôture du préavis ».

Le postulat de Mme Storari, renvoyé à une commission ad hoc lors de la séance du 17 septembre 2025, a fait l'objet d'un rapport concluant que les réponses du Comité de Direction et les mesures existantes répondaient aux objectifs poursuivis. Sur cette base, la commission a proposé son classement. Le 26 novembre 2025, le Conseil intercommunal a décidé à l'unanimité de ne pas donner suite au postulat et d'en prononcer le retrait.

Composition de la Commission de gestion

- M. Wyssa (Bussigny), président du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025 ;
- M. Rayroud (Chavannes) ;
- M. Voegelin (Crissier) ;
- M. Morel (Ecublens) ;
- Mme Krattinger Boudjelta (Prilly) ;
- M. Delaquis (Renens), président du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026 ;
- M. Yazyev (St-Sulpice) ;
- Mme Perna (Villars-Ste-Croix) ;



L'ensemble des documents relatifs aux travaux du Conseil intercommunal, notamment les procès-verbaux, les préavis, ainsi que les rapports des commissions de gestion et ad hoc, est consultable sur le site internet de la Police de l'Ouest lausannois (www.polouest.ch).

Intégrité professionnelle et cadre institutionnel

À la suite des informations rendues publiques concernant des dysfonctionnements au sein d'un corps de police du canton, le Comité de Direction et la Direction de la POL ont immédiatement procédé aux vérifications nécessaires afin de s'assurer que la situation au sein du corps de police ne présentait pas d'éléments comparables.

Les pratiques professionnelles font l'objet d'une attention constante au sein de la POL. À l'issue des démarches et des vérifications engagées dans le cadre institutionnel en vigueur, aucun élément n'a permis d'établir l'existence de faits comparables au sein de la Police de l'Ouest lausannois.

La POL dispose d'un dispositif structuré destiné à encadrer l'exercice des missions et à prévenir les comportements contraires aux règles professionnelles. Celui-ci repose notamment sur la formation continue, l'encadrement hiérarchique et différents mécanismes internes de suivi et d'accompagnement.

La formation continue comprend notamment des modules consacrés à la communication, aux compétences interculturelles et à la gestion de situations sensibles. Ces formations sont complétées par des ateliers pratiques et des échanges professionnels permettant d'analyser les situations rencontrées dans l'exercice des missions.

L'organisation du travail repose par ailleurs sur un encadrement de proximité et sur des équipes de taille réduite, favorisant le suivi régulier des activités et des situations opérationnelles. Le personnel dispose également de canaux internes et externes lui permettant de faire part de difficultés ou de préoccupations.

Une personne de confiance externe intervient enfin régulièrement afin d'informer le personnel des possibilités de soutien existantes.

La taille humaine de la POL constitue à cet égard un facteur déterminant, favorisant à la fois l'agilité organisationnelle et la qualité du suivi managérial.

L'action de la POL repose également sur l'engagement et les compétences de son personnel. L'expérience acquise sur le terrain constitue un élément central dans l'exercice des responsabilités et dans l'évolution professionnelle au sein de l'organisation.

Le territoire de l'Ouest lausannois présente des caractéristiques particulières, notamment une forte diversité culturelle, une densité urbaine élevée et des enjeux sécuritaires complexes. Ces spécificités exigent une capacité d'adaptation permanente, une connaissance fine du terrain et une collaboration étroite entre l'ensemble des acteurs concernés. Ces dimensions font également l'objet de formations dédiées.

Dans ce cadre, le Comité de Direction réaffirme sa pleine confiance envers celles et ceux qui, par leur compétence et leur engagement, contribuent chaque jour à la sécurité et à la qualité de vie de la population. Il entend poursuivre sa mission avec la même détermination afin que la POL demeure une institution forte, respectée et proche des citoyennes et citoyens.

Bilan de la législature 2021-2026

À six mois de l'échéance de la législature, il est utile de prendre du recul et d'en dresser un bilan. En 2021, le Comité de Direction actuel a repris la conduite de la POL dans un contexte particulièrement exigeant. Celui-ci était marqué par une pandémie inédite, des mesures sanitaires exceptionnelles, une situation économique incertaine, ainsi que par des divergences internes au sein du Comité de Direction sortant quant aux orientations stratégiques à adopter. À cela s'ajoutait une situation complexe en matière de ressources humaines, qui a conduit au lancement d'un audit général de la POL dès 2021.

Dès son entrée en fonction, le Comité de Direction s'est attaché à rétablir une conduite stratégique claire, à renforcer la collégialité et à stabiliser une organisation fortement sollicitée par la gestion de la crise sanitaire. Des travaux ont également été engagés afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité du fonctionnement de la direction.

L'arrivée d'un nouveau commandant en 2023 a constitué une étape importante dans cette dynamique de consolidation et d'évolution.

Durant la législature, la POL a contribué à la sécurité de plusieurs événements d'envergure, notamment la visite officielle en 2023 du Président de la République française Emmanuel Macron dans le district de l'Ouest lausannois, ainsi que l'organisation d'une étape du Tour du Pays de Vaud, course cycliste internationale junior dont une étape avec départ et arrivée à Ecublens s'est déroulée dans le district. Par ailleurs, la période de tensions énergétiques liée au conflit en Ukraine a constitué un défi supplémentaire dès 2022, nécessitant certaines adaptations organisationnelles et opérationnelles.

Dans un territoire en pleine mutation, préserver la qualité de vie au sein d'un espace public dense et vivant constitue un défi permanent. Celui-ci a pu être relevé grâce aux décisions prises par le Comité de Direction et au travail mené avec le Conseil intercommunal. Il convient également de souligner la qualité des relations partenariales entretenues avec les autorités des huit communes membres, qui ont confié à l'Association l'exercice d'une tâche régaliennne essentielle et en assurent le financement.

Sur le plan démographique, la population résidente du district a connu une croissance soutenue au cours de la législature. Elle est passée de 80'855 habitantes et habitants en 2022 à 88'779 en 2025, confirmant l'attractivité du territoire et l'intensification des usages de l'espace public. Dans le même temps, l'activité de la POL a augmenté de manière continue. Le nombre total d'événements et d'actions de prévention est passé de 17'464 en 2022 à 21'138 en 2025, illustrant l'augmentation des sollicitations opérationnelles et la pression croissante exercée sur les ressources policières.

Les enjeux liés à la mobilité confirment également la complexité du territoire. Au cours des dix dernières années, le nombre de véhicules par habitant a diminué de manière significative, tandis que le nombre total de véhicules immatriculés dans le district a légèrement augmenté. Dans le même temps, la longueur du réseau routier est restée globalement stable, alors que le trafic pendulaire entrant a progressé de près de trente pour cent. Ces évolutions traduisent une intensification des flux de circulation et renforcent les besoins en matière de régulation, de prévention et de sécurité routière.

En cette fin de législature, la question d'une police unique est à nouveau évoquée. La POL présente toutefois des caractéristiques particulières dans le canton de Vaud. Son territoire dense et dynamique, son organisation politique fondée sur de nombreux partenariats, son développement économique soutenu, la croissance continue de sa population et son multiculturalisme confirment la pertinence d'une police de proximité, agile et profondément ancrée dans son territoire.

Tout au long de la législature, la POL a démontré sa capacité d'adaptation ainsi que l'engagement de son personnel. L'enjeu des prochaines années consistera à consolider et à inscrire durablement le professionnalisme et les compétences nécessaires à l'exercice des missions policières, afin de garantir la sécurité et la qualité de vie de la population de l'Ouest lausannois, dans un contexte marqué par l'évolution démographique et l'augmentation des sollicitations opérationnelles.

Direction

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions significatives au sein de la direction de la POL.

Sur le plan organisationnel, deux changements majeurs sont à relever :

- l'entrée en service du chef des opérations au 1er juillet 2025 ;
- la démission de la responsable des ressources humaines en fin d'année 2025, afin de relever un nouveau défi professionnel.

Évolution de la conduite opérationnelle

L'entrée en fonction du chef des opérations a permis d'engager un travail de fond sur la révision de la conduite de l'opérationnel au sein de la POL, avec la mise en place progressive d'une direction opérationnelle structurée.

Cette évolution s'inscrit dans la continuité d'une police guidée par le renseignement. La situation sécuritaire du district fait l'objet d'un suivi permanent et est analysée en comparaison avec l'état recherché. Celui-ci est défini sur la base des contraintes légales, des priorités opérationnelles et des politiques sécuritaires en vigueur.

Les écarts constatés entre la situation actuelle et l'état recherché déclenchent des réponses adaptées en fonction de leur ampleur. Ces réponses peuvent prendre la forme de mesures immédiates destinées à répondre à une situation donnée, ou du lancement de travaux d'état-major visant à élaborer des solutions plus durables, impliquant les partenaires institutionnels dans une démarche de proximité. Cette approche s'inscrit pleinement dans une logique de résolution de problèmes.

L'objectif poursuivi est de penser et de gérer l'opérationnel de la POL selon trois horizons temporels complémentaires :

À court terme

- traitement des activités quotidiennes ;
- gestion des dossiers récurrents ;
- prise en charge d'événements particuliers imprévus ;
- réaction immédiate aux problématiques identifiées.

À moyen terme

- Planification et gestion d'événements particuliers ;
- traitement des phénomènes criminels et sécuritaires ;
- analyses de risques et de problèmes (ARP) ;
- anticipation des évolutions et des problématiques émergentes.

À long terme

- adaptation de l'action policière à l'évolution du district ;
- projets de développement de la POL.

À ce stade, le fonctionnement opérationnel à court terme est jugé satisfaisant et pleinement maîtrisé. Les efforts ont principalement porté sur le développement des capacités à moyen terme. S'agissant du long terme, la direction opérationnelle sera étroitement impliquée dans les travaux de développement de la POL au cours des prochaines années, notamment dans le cadre des réflexions et projets liés à la réponse au postulat Wyssa.

Réorganisation du service des ressources humaines

Une réflexion approfondie sur le repositionnement du service RH a été menée. Conformément aux tendances observées, notamment dans l'économie privée, le service RH avait mis en place un modèle de partenariat, avec des collaborateurs RH agissant au bénéfice des divisions opérationnelles et du service de l'administration. L'objectif était de faire évoluer le rôle du service, d'une fonction essentiellement administrative vers celui de partenaire stratégique, afin de transformer les pratiques et de soutenir les cadres.

Malgré ces ambitions, ce modèle s'est heurté aux spécificités du travail policier et aux réalités du terrain. Il a dès lors été décidé de revenir à un modèle recentré sur les aspects techniques des ressources humaines.

Suite au départ de la responsable RH, afin de relever un nouveau défi professionnel, le poste a été mis au concours et un engagement est prévu dans le courant de l'année 2026. À titre de mesure immédiate, l'ensemble des activités liées à la formation précédemment rattachées au service RH (suivi des apprentis, cursus de formation des cadres et développement des compétences transversales) a été transféré au responsable du service de la formation, qui couvre désormais l'ensemble du spectre de la formation.

Les premiers retours du personnel sont extrêmement positifs. Par ailleurs, le service des ressources humaines a recentré son activité sur ses prestations techniques, garantissant ainsi la continuité et la qualité des processus RH.

Plan de mobilité

Comme annoncé l'année dernière, le Codir a mis en place, au début de cette année, un plan de mobilité avec les objectifs suivants :

- faire face à un nombre limité de places de parc à disposition (anticipation) ;
- encourager et soutenir le report modal lié à la mobilité pendulaire et professionnelle, concrètement des transports individuels motorisés vers les transports publics et/ou la mobilité douce ;
- contribuer à faciliter les déplacements dans l'Ouest lausannois ;
- s'engager à réduire l'impact environnemental.

Plusieurs mesures d'encouragement ont été instaurées ou proposées, dont des participations financières. 25 personnes en ont bénéficié pour un coût total de CHF 5'475.- sur un budget de CHF 20'000.-. 18 participations avaient trait à un abonnement au transport public et sept concernaient l'achat ou l'entretien d'un vélo.

Ce premier bilan, très sommaire, démontre (et confirme) que le changement d'habitude dans le mode de déplacement ne se fait pas du jour au lendemain.

Mise en ligne du nouveau site internet

En août, la Police de l'Ouest lausannois a mis en ligne une nouvelle version de son site internet. Cette refonte visait à améliorer la lisibilité des informations et à proposer un outil plus adapté aux usages actuels.

Le site a été repensé tant sur le fond que sur la forme, avec une structure clarifiée et une navigation optimisée, permettant un accès facilité aux informations destinées à la population. Une attention particulière a été portée à l'ergonomie et à l'affichage sur les différents supports, notamment les smartphones.

Le nouveau site rassemble des informations pratiques relatives aux activités de la police, aux prestations proposées ainsi qu'aux démarches courantes. Il met également à disposition des contenus de prévention, en lien avec les thématiques abordées par la POL.

Conçu selon des principes d'éco-conception, le site vise à réduire son impact environnemental tout en garantissant des performances adaptées aux besoins institutionnels. Sa mise en ligne marque une étape dans l'actualisation des outils de communication de la Police de l'Ouest lausannois.



Déploiement d'un intranet institutionnel

À la suite de l'arrêt du projet Regio en décembre 2024, la POL a engagé une démarche visant à se doter d'un intranet autonome, jusqu'alors intégré à celui de la Police cantonale. L'organisation a ainsi entrepris le développement d'un outil propre, adapté à ses besoins.

Dans ce contexte, un préavis de crédit complémentaire a été soumis au Conseil intercommunal et validé. L'entreprise en charge du développement du nouveau site intranet s'est appuyée sur les éléments existants du site internet institutionnel, notamment les couleurs, la typographie et le système de gestion de contenu (CMS), dans un environnement sécurisé.

Le site intranet a été livré en fin d'année 2025. Il se caractérise par une structuration différenciée des accès, avec des espaces distincts destinés aux collaborateurs, au Comité de Direction et au Conseil intercommunal. La partie réservée aux autorités politiques servira au dépôt des documents et à la préparation des séances.

Le déploiement du site est prévu de manière progressive, avec une ouverture de l'accès aux collaborateurs et au Comité de Direction dès février 2026, puis au Conseil intercommunal dans un second temps.



Au coeur de l'action

Le samedi 4 octobre, la POL a organisé à Crissier une journée des partenaires feux bleus, destinée à la population du district de l'Ouest lausannois et, plus largement, du canton de Vaud. L'événement s'est tenu de 9h00 à 16h00 devant la salle de spectacles et dans la cour du collège de Chisaz, avec le soutien de la Commune de Crissier.

Cette journée avait pour objectif de permettre au public de découvrir les métiers du secours et de la sécurité, de mieux comprendre les missions des différents services engagés ainsi que leur collaboration lors d'interventions. Deux démonstrations ont été proposées à 10h30 et à 14h00. Elles ont simulé un accident de la circulation et illustré l'intervention coordonnée des partenaires de la chaîne des secours, avec des explications en direct.

Des stands interactifs ont été animés par l'ensemble des partenaires présents, à savoir la Police cantonale vaudoise, le Service de défense incendie et de secours de l'ECA, le Service de protection et sauvetage Lausanne (SPSL), le Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), le Détachement poste médical avancé (DPMA), les SDIS Sorge et Chamberonne, les ambulances du TCS (Touring club suisse), l'Organisation régionale de protection civile - Région Ouest Lausannois (ROL), la Police faune-nature ainsi que l'hélicoptère de la Rega. Le Service de l'administration de la POL était également présent afin d'informer la population sur différentes prestations administratives et sur les formations proposées.

Plus d'un millier de personnes ont pris part à cette manifestation. La restauration a été assurée par des sociétés locales de Crissier. La fréquentation enregistrée a confirmé l'intérêt du public pour ce type de rencontre avec les acteurs de la sécurité et du secours.

La POL entend reconduire cet événement à l'avenir. Une prochaine édition est notamment prévue en 2028, à l'occasion du 20e anniversaire de la Police de l'Ouest lausannois.

Opérations particulières circulation

Durant l'année écoulée, plusieurs actions coordonnées ont été menées au sein de l'organisation policière vaudoise.

Dans ce cadre, la POL a poursuivi ses efforts importants en matière de sécurité routière à travers une série d'opérations ciblées. Ces opérations, qui s'inscrivent à la fois dans le cadre de campagnes nationales ou cantonales et de l'activité quotidienne, permettent de sensibiliser les usagers de la route à l'importance d'un comportement responsable et respectueux des règles en vigueur et de sanctionner les comportements fautifs.

Opération HUSH - Lutte contre les nuisances sonores

Les services de la POL ont poursuivi leurs actions dans le cadre de l'opération HUSH, destinée à lutter contre les nuisances sonores et les comportements routiers inappropriés dans l'Ouest lausannois. Cette opération cible principalement les modifications illégales des échappements et la conduite sportive générant un bruit qui aurait pu être évité.

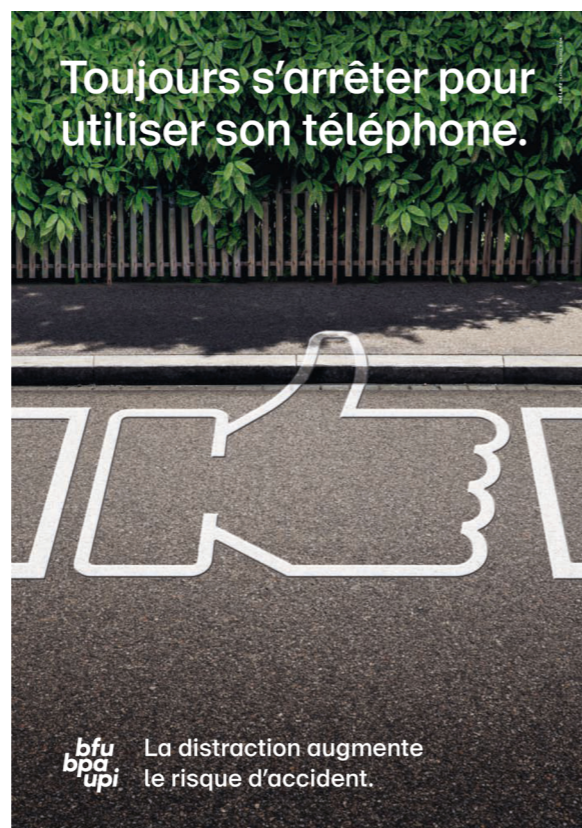
Les contrôles sont régulièrement menés en collaboration avec la Police municipale de Lausanne, la Gendarmerie vaudoise et le Service des automobiles et de la navigation (SAN). Ils reflètent l'engagement de la POL à réduire les comportements routiers nuisibles. En 2026, ces efforts seront poursuivis pour garantir la tranquillité et améliorer la qualité de vie dans le district.

Au niveau du district, 5 contrôles planifiés ont été menés en collaboration avec le Service des automobiles. À ceux-ci s'ajoutent 102 contrôles spontanés ainsi que le traitement de 52 appels de citoyens. L'ensemble de ces interventions a conduit à 117 dénonciations, dont 104 pour nuisances sonores et 7 pour échappements non conformes.

Drive Only - Lutte contre les distractions au volant

La POL a pris part à l'opération «Drive Only», visant à sensibiliser les conducteurs aux dangers des distractions au volant, notamment de par l'utilisation du téléphone. Ces comportements restent une problématique préoccupante, dans la mesure où l'inattention au volant est l'une des causes principales d'accidents, particulièrement en milieu urbain.

79 opérations de contrôle ont été mises sur pied sur notre district. Celles-ci ont donné lieu à quelques dénonciations pour infractions graves, principalement liées à l'usage du téléphone, et à plusieurs dizaines d'amendes d'ordre.



Facultés réduites - Alcool et vision troublée

Durant les fêtes de fin d'année, la POL a participé à une campagne nationale pour prévenir des dangers liés à l'alcool au volant. Cette initiative a mis en lumière les risques des facultés réduites, tels que la vision troublée, qui altèrent gravement la sécurité routière.

30 opérations ont été menées et ont permis de contrôler un grand nombre de conducteurs. Les résultats de ces opérations vont de l'avertissement à la dénonciation. Cette action souligne l'importance des campagnes de sensibilisation, particulièrement durant les périodes festives où les risques sont accrus.

Mobilité douce

Cette campagne a notamment pour objectif de sensibiliser les usagers de trottinettes électriques, en particulier sur l'âge légal requis pour leur utilisation. Il est important de rappeler que les jeunes de moins de 14 ans ne sont pas autorisés à conduire ce type de véhicule. Par ailleurs, les personnes âgées de 14 à 16 ans doivent impérativement être titulaires du permis de conduire catégorie M (cyclomoteur) pour pouvoir les utiliser.

Au cours de cette opération, 59 contrôles ont été réalisés, permettant de contrôler 246 engins. Dans ce nombre, 186 personnes se sont vues rappeler les dispositions légales en vigueur afin de prévenir les comportements à risque. 46 ont été mises au bénéfice d'avertissements pour des fautes mineures et 14 ont été dénoncées pour des fautes de circulation.

Rentrée scolaire - Sécurité autour des écoles

Comme chaque année, la POL a collaboré à la campagne nationale axée sur la sécurité des écoliers sur le chemin de l'école. A cette occasion, les policiers et les assistants de sécurité publique ont principalement sensibilisé les parents à l'importance de comportements responsables lors des déplacements vers les établissements.

260 contrôles ont été effectués, répartis sur 41 sites scolaires, touchant plusieurs centaines de parents. Les thématiques abordées incluaient le respect des limitations de vitesse, l'utilisation appropriée des zones de dépose-minute et l'importance de la vigilance aux passages piétons.

Dégivrez, inspectez et démarrez !

La POL a participé à la campagne « vitres givrées », qui a lieu chaque année durant les mois de janvier et février. Dans le cadre de cette opération, 29 contrôles ont eu lieu, permettant de sensibiliser 134 personnes et de distribuer 129 articles rappelant le thème de la campagne. Ces actions n'ont pas amené d'amendes ou de dénonciations.

Campagne motos

Du 23 mai au 17 juin, la POL a participé à la campagne « motos », qui vise à sensibiliser les usagers de deux-roues motorisés aux bons comportements routiers.

Dans le cadre de cette opération, 18 contrôles ont eu lieu, permettant de sensibiliser 79 personnes. Sur ce nombre, 4 ont été amendées pour des fautes mineures et 2 ont fait l'objet d'une dénonciation à l'autorité compétente pour des fautes plus graves.



Service Administration

Engagements

- Service Administration
 - 1 secrétaire à la Commission de police ;
 - 1 secrétaire à la Chancellerie ;
 - 2 secrétaires à la Police du commerce ;
 - 1 apprentie employée de commerce ;
- Police Proximité aux Unités territoriales
 - 1 policier de proximité ;
 - 1 assistant de sécurité publique ;à l'Unité Trafic
 - 1 gestionnaire de la Signalisation & chantiers ;
- Police Secours
 - 5 aspirant-e-s de police ;
 - 1 policier en 2ème année de formation (PEF) ;
 - 3 policiers d'intervention ;
- Direction Opérationnelle
 - 1 chef opérationnel ;

Départs

- Service Ressources humaines
 - 1 responsable ;
 - 1 partenaire ;
 - 1 spécialiste salaire et administration ;
- Service Administration
 - 1 secrétaire à la Commission de police ;
 - 1 secrétaire à la Police du commerce ;
- Police Proximité aux Unités territoriales
 - 1 assistante de sécurité publique ;
- Police Secours
 - 4 policiers d'unités d'intervention ;
 - 1 aspirant ;

Retraites

- Service Administration
 - 1 chef de la division ;
- Police Proximité aux Unités territoriales
 - 1 policier de proximité ;

Promotions liées à l'ancienneté

à la distinction d'appointée

- 1 agente

au grade de caporal

- 3 appointé-e-s

Promotions liées à la fonction

- 4 caporaux au grade de sergent-major ;
- 2 sergents-majors au grade d'adjudant ;
- 1 adjudant au grade de premier-lieutenant ;
- 1 premier-lieutenant au grade de capitaine ;
- 1 capitaine au grade de major ;
- 1 major au grade de lieutenant-colonel ;

Police du commerce

Dans la continuité de l'année 2024, la Police du commerce a exercé ses activités dans un contexte stable et pleinement serein. Afin de renforcer l'appui administratif aux inspecteurs, une secrétaire, engagée à un taux de 50 %, a débuté son activité au sein du service et est formée aux processus inhérents à ce bureau depuis le 1er novembre.

Dans un souci d'égalité de traitement, il a été décidé de procéder au contrôle annuel de 50 % des établissements publics de l'Ouest lausannois, proportion répartie sur les huit communes du district. Cette organisation permet d'assurer une visite de chaque établissement tous les deux ans, à l'exception de ceux présentant des manquements en matière de respect de la législation sur les auberges et les débits de boissons (LADB) pour lesquels un nouveau passage est requis. Il convient de souligner que les contrôles effectués par les inspecteurs de la Police du commerce portent notamment sur l'affichage des messages de prévention relatifs à l'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs, sur l'affichage des prix et des horaires, ainsi que sur le respect des diverses obligations administratives incombant aux exploitants d'établissements recevant du public.

Conformément aux demandes du Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO), relayées par le Canton de Vaud, la Police du commerce a par ailleurs effectué 74 contrôles OIP (Ordonnance sur l'indication des prix), en 2025. Ces contrôles, portant notamment sur l'affichage des prix, ont concerné cette année les salons de coiffure, les barbiers et les instituts de beauté.

Enfin, le nombre de demandes d'autorisations de manifestations a connu une augmentation de 8,63 % par rapport à l'année 2024.

Notifications et naturalisations

L'engagement, en 2024, d'un employé supplémentaire en CDD à 80%, poste qui a été pérennisé en CDI en 2025, a permis de résorber les retards accumulés et d'éviter le report d'un volume important de commandements de payer sur l'exercice 2025, report qui s'est stabilisé cette année.

En parallèle, une diminution des demandes de notification a été constatée, avec 7'452 commandements de payer reçus en 2025, contre 9'598 l'année précédente (-22 %).

Les nouveaux dossiers de naturalisation transmis à ce service ont également diminué pour l'année 2025 (-19 %) mais restent supérieurs à 2023 (+12 %).

L'évolution de ces tendances fera l'objet d'un suivi particulier durant les premiers mois de 2026, afin d'adapter si nécessaire la répartition des tâches au sein du service.

Commission de police

En 2025, la Commission de police a émis 14'148 ordonnances pénales, soit une augmentation de 6,76 % par rapport à l'année 2024, illustrant la progression continue des affaires traitées par ce service.

Les ordonnances pénales relatives au domaine public poursuivent également leur hausse, avec une augmentation de 18,15 %.

En revanche, l'ouverture de procédures de poursuite a connu une diminution de 3,3 %. Cette tendance s'accompagne d'une hausse marquée des demandes de conversion, ce qui suggère que le recouvrement des créances impayées par la voie de la poursuite s'avère fréquemment infructueux ou, dans certains cas, n'est pas engagé lorsque cette démarche est susceptible d'échouer, notamment en raison des antécédents financiers défavorables des contrevenants (actes de défaut de biens).

La pérennisation d'un poste supplémentaire dès le 1er janvier 2025 a permis à la Commission de police de répondre efficacement à cette augmentation d'activité, tout en garantissant un délai de traitement raisonnable des affaires et des recours, sans nécessité de renoncement à certaines tâches.

Opérationnel

Augmentation de l'activité générale

La POL a constaté une progression marquée de son activité générale. Le nombre d'interventions est passé de 16'723 à 17'922, soit une hausse de 7,2 %. Les actions préventives ont également évolué à la hausse, passant de 3'014 à 3'113 (+3,3 %). Ce développement de l'activité du corps de police s'explique principalement par la recrudescence des infractions contre le patrimoine et contre l'intégrité physique. Les infractions au droit de la circulation routière, quant à elles, demeurent stables.

L'effort consenti en matière d'actions préventives s'est notamment traduit par des engagements renforcés dans des secteurs identifiés comme sensibles, tels que certains espaces publics et zones de forte fréquentation, où des incivilités et des infractions à la loi sur la circulation routière génèrent un sentiment d'insécurité auprès des habitants. Un grand nombre d'actions de prévention ont eu lieu également dans les centres commerciaux pour prévenir les vols, dans les quartiers d'habitation et aux alentours des établissements scolaires, afin de dissuader la commission de vols par effraction.

Fête du 1er août à Prilly

Le dispositif de sécurité mis en place pour la soirée du 1er août, à Prilly, a mobilisé 22 agents (Police Secours, Police Proximité) répartis selon des missions distinctes. La situation est restée calme jusqu'à 22h30, avant que plusieurs incidents éclatent : jets d'engins pyrotechniques contre les policiers, incendies de conteneurs et diverses dégradations sur la voie publique. Les forces engagées ont dû faire face à des groupes de jeunes cagoulés. Cinq incendies de conteneurs ont été recensés et plusieurs actes hostiles envers la police ont été signalés, sans blessés graves.

Halloween

À l'occasion du week-end du vendredi 31 octobre au samedi 1er novembre, dans le cadre des événements liés à Halloween, la Direction opérationnelle a déployé une approche structurée fondée sur le rythme de conduite, l'analyse du renseignement, ainsi que sur l'évaluation des risques. Dans ce contexte, les officiers opérationnels ont élaboré et conduit plusieurs rapports spécifiques, tant internes qu'en collaboration avec différents partenaires externes, permettant la définition d'une stratégie intégrant plusieurs variantes tactiques.

Les analyses menées par la Direction opérationnelle ont ainsi conduit à la mise en place de mesures de coordination interservices et à la constitution d'un détachement opérationnel de plus de 20 policiers, en complément du dispositif sécuritaire de base assuré par Police Secours.

Ce dispositif ad hoc a permis d'occuper les secteurs sensibles, préalablement identifiés, de procéder à l'interpellation et à l'identification d'une dizaine de jeunes et de réduire significativement les délits liés aux incendies intentionnels de conteneurs et autres poubelles. En outre, divers engins pyrotechniques prohibés ont été saisis.



Yourte de Malley

Située sur le territoire de la commune de Prilly, à l'avenue du Chablais 18, une parcelle, propriété de la Ville de Lausanne, avait été mise à disposition du collectif « les Lents » dans le cadre d'une collaboration entre les Municipalités de ces communes. Depuis 2021, une yourte d'environ 100 m² y était installée afin d'offrir un espace de rencontres, d'activités artistiques et socioculturelles, ainsi qu'un lieu d'accueil pour des personnes en recherche d'abri.

La gestion de cet espace a passablement occupé les instances communales et la police de proximité.

Le bail arrivant à échéance à fin novembre 2025, la Ville de Lausanne a manifesté sa volonté de reprendre la pleine jouissance de son bien. Il a dès lors appartenu à la Commune de Prilly, avec l'appui de la Police de l'Ouest lausannois, d'organiser la libération des lieux, le nettoyage de la parcelle et le démontage des installations.

Dans ce contexte, l'action de la police de proximité a joué un rôle important. Par une présence régulière, une communication adaptée et l'instauration d'un climat de confiance avec l'ensemble des parties prenantes - occupants, autorités et intervenants techniques - elle a assuré les conditions nécessaires à une exécution sereine des opérations.

Cette approche fondée sur la médiation, l'anticipation et la coordination a permis d'éviter toute tension ou incident, garantissant ainsi un déroulement ordonné et sécurisé.

La parcelle a été restituée propre et libre à son propriétaire le vendredi 28 novembre, conformément au calendrier fixé. Elle est désormais destinée à faire l'objet de travaux immobiliers sous l'égide de la Ville de Lausanne.

Gens du voyage

Durant l'année 2025, seuls deux jours de stationnement illicite ont été recensés sur le territoire du district de l'Ouest lausannois.

Cette évolution favorable s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre des nouvelles mesures cantonales, des actions coordonnées des polices, dans le cadre de l'organisation policière vaudoise, ainsi que de la collaboration étroite entretenue avec les communes du district, notamment à travers le dispositif LEGO (voir rapport de gestion 2024).

Ce dispositif concerté a permis une meilleure anticipation des situations à risque, une circulation efficace de l'information et une capacité d'intervention rapide et proportionnée.

Les engagements de la police, réalisés en coordination avec les autorités communales concernées, ont ainsi permis de prévenir un grand nombre d'installations illicites et d'assurer le respect du cadre légal.



Police Proximité

Unité Prévention

Pylonis

En début d'année, le Bureau de prévention des accidents (BPA) a publié dans son magazine trimestriel « Objectif sécurité » un reportage consacré au programme Pylonis en Suisse romande. Cet article mettait en lumière le fait que la POL est le seul corps de police vaudois à utiliser ce programme de prévention.

Le programme Pylonis s'adresse aux élèves de 1-2P et vise à leur transmettre les règles de base de la sécurité routière. À l'aide de supports pédagogiques adaptés (passage pour piétons, véhicules et figurines), des interventions sont menées en classe par l'Unité Prévention afin d'aborder les comportements attendus lors de la traversée de la route.

Les séances portent notamment sur la règle « s'arrêter, regarder, écouter, traverser en marchant », ainsi que sur la traversée avec ou sans passage pour piétons. Le fonctionnement des feux de signalisation est également traité, en particulier les comportements à adopter en présence d'un feu orange ou rouge.

Les enseignements dispensés en classe sont complétés par des exercices pratiques réalisés en situation réelle, sous encadrement. Cette mise en application vise à accompagner les élèves vers une plus grande autonomie dans leurs déplacements.

SEMO

L'année 2025 a également été marquée par la mise en place d'une nouvelle collaboration entre notre Unité et le SEMO (Semestre de Motivation), structure basée à Renens. Elle est chapeautée par l'ORP et accueille des jeunes âgés de 15 à 25 ans, en rupture d'apprentissage ou sans engagement à la sortie de l'école obligatoire, afin de leur permettre de se familiariser avec différentes activités professionnelles.

La Direction du SEMO, souhaitant sensibiliser ses bénéficiaires aux phénomènes de harcèlement, a fait appel à nos services afin de créer des modules de prévention à destination de leurs jeunes. Ce sont ainsi cinq interventions espacées entre le 17 septembre et le 1er octobre qui ont eu lieu dans leurs locaux à la satisfaction de tous, participants comme encadrants.

En quelques chiffres

Conciliations, recadrages, rappels à la loi, assistances pour des enfants et/ou adolescents
43 cas

Années scolaires	Prév. routière		Prév. criminalité		Nb périodes totales
	Classes	Élèves	Classes	Élèves	
2022-2023	503	9'259	43	837	743
2023-2024	513	9'311	39	788	753
2024-2025	521	9'639	43	845	744

L'objectif de visiter toutes les classes (1ère à la 11e année HarmoS) de l'école obligatoire du district a été rempli. A cela s'ajoute le RACC (classes de raccordement 12e à Prilly et à Renens).



Café policier

La Police Proximité a organisé 11 cafés-rencontre avec des policiers, poursuivant les mêmes objectifs que les années précédentes, soit : renforcer le lien avec la population et offrir des espaces d'échanges conviviaux. Comme à l'accoutumée, ces rencontres ont été tenues dans divers lieux tels que des restaurants et des tea-rooms.

Afin de toucher une population plus large, plusieurs ajustements ont été appliqués ponctuellement au cours de l'année. Ceux-ci ont porté notamment sur l'adaptation des horaires et des jours - avec, par exemple, l'organisation de cafés-rencontre le samedi - ainsi que sur un renforcement de la communication à destination du public et une diversification des lieux.

À ce titre, des rencontres ont été organisées dans les déchetteries de St-Sulpice et d'Ecublens, sur les marchés de Renens et de Prilly, ou encore au cœur de certains quartiers, tels que Pré-Fontaine à Crissier et Majestic à Chavannes-près-Renens.

Si certains de ces événements ont attiré très peu de participants, d'autres ont rencontré un succès nettement plus marqué. Le taux moyen de participation a ainsi doublé par rapport à l'an dernier, passant de 7 à plus de 16 personnes par événement.

Ce constat est plutôt réjouissant et encourage à maintenir les efforts et ajustements entrepris en 2025. Leur poursuite en 2026 permettra de disposer d'un recul plus important, afin d'évaluer plus précisément les effets réels des ajustements apportés et le potentiel de développement de ces rencontres.

Maintenir le lien avec la population est une préoccupation permanente de la POL. Cette volonté se déclinera demain peut-être au travers d'autres événements.

Projet Surveillance automatique du trafic (SAT)

Le projet SAT, évoqué dans le rapport de gestion 2024, poursuit son évolution.

Les études en cours visent à permettre à la POL de présenter au Conseil intercommunal un préavis complet, étayé et techniquement maîtrisé. Selon la planification prévisionnelle, le Comité de Direction devrait être en mesure de soumettre ce préavis au printemps 2026.

À ce stade, les travaux portent principalement sur l'évaluation des coûts liés à la réinstallation ou à la mise en service à neuf des dispositifs de surveillance des feux et de vitesse dans l'Ouest lausannois. Le Comité de Direction affine un concept d'implantation prévoyant une quinzaine de sites de contrôle fixes, prioritairement situés sur les itinéraires empruntés par les écoliers, ainsi que deux radars semi-stationnaires destinés à renforcer la flexibilité et la capacité de contrôles ciblés.

Parallèlement, un système de rapatriement automatisé des données vers les serveurs sécurisés de la POL est à l'étude. Cette solution vise à moderniser la chaîne de traitement, améliorer l'efficacité opérationnelle et garantir une gestion conforme aux exigences actuelles en matière de sécurité de l'information.

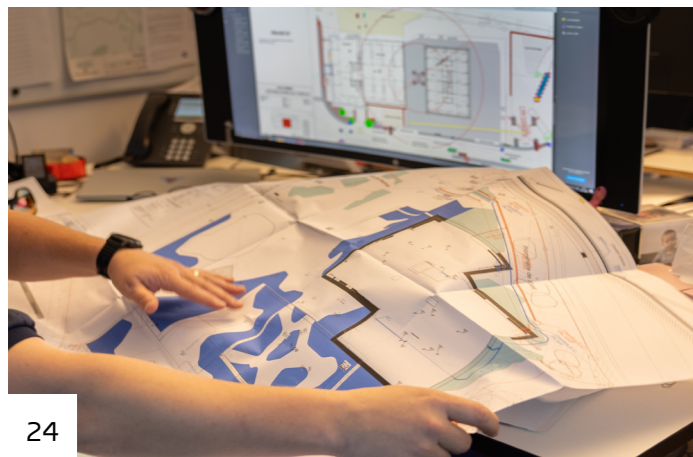
L'ensemble de ces travaux participe au renforcement de la sécurité routière, notamment en lien direct avec la protection des usagers vulnérables, en particulier les enfants.

Tour du Pays de Vaud

Le 25 mai, la commune d'Ecublens a accueilli le départ et l'arrivée de la dernière étape du Tour du Pays de Vaud cycliste (TPV). Cette étape s'est déroulée en une boucle de 38 km à parcourir trois fois, soit un total de 115 km, dont une bonne partie hors de notre district.

La POL a joué un rôle central dans le dispositif de sécurité, en assurant la sécurisation de la zone de départ-arrivée, notamment tôt le matin pour l'installation du village de la course et du secteur de la ligne d'arrivée.

Les collaborateurs ont également veillé à la sécurité sur les 8,7 km de parcours sur notre district. En étroite coordination avec les motards de sécurité du Tour, 12 collaborateurs des divisions Police Proximité et Police Secours ont été mobilisés pour garantir le bon déroulement de cet événement.



L'année 2025 marque la fin de la législature 2021-2026. Cette échéance a permis d'anticiper le bilan de la législature écoulée et de préparer de manière structurée la transition vers la période 2026-2031. L'entrée dans une nouvelle législature constitue une étape déterminante pour la POL, tant sur le plan de la gouvernance politique que pour la consolidation de la conduite opérationnelle et l'adaptation de l'organisation des ressources humaines aux enjeux futurs.

À chaque changement de législature, la POL est chargée d'organiser la passation des fonctions, tant pour les organes législatifs que pour les organes exécutifs de l'Association. Cette transition ne relève pas uniquement d'un enjeu institutionnel ; elle conditionne également la définition de l'état sécuritaire recherché, les priorités politiques et, par conséquent, la conduite opérationnelle de la POL dans les années à venir.

Le passage à la nouvelle législature implique ainsi trois problématiques principales :

- la transmission structurée des informations entre le Comité de Direction (Codir) sortant et le Codir entrant ;
- l'information générale des membres du Conseil intercommunal (CI), avec une diffusion coordonnée auprès des Municipalités, des Conseils communaux et du Bureau intercommunal ;
- la planification politique permettant de définir le pilotage de l'Association pour la législature 2026-2031.

Cette planification politique constitue un levier central pour l'action opérationnelle. Elle implique l'élaboration de documents structurants destinés à encadrer et soutenir la conduite de la POL à court, moyen et long terme, notamment :

- le plan de législature ;
- la politique des ressources humaines ;
- le règlement de fonctionnement du Comité de Direction ;
- la directive de gouvernance entre le Codir et le commandement ;
- les préavis relatifs à la gouvernance ;
- le plan des investissements.

Le début de la législature 2026-2031 sera marqué par l'organisation d'une demi-journée d'accueil et d'information destinée aux élus communaux nouvellement en fonction, en particulier les membres des Municipalités et du Conseil intercommunal. Cette rencontre, qui se déroulera en début de législature, aura pour objectifs :

- la transmission d'un message politique par la présidence du Codir ;
- la présentation de l'Organisation policière vaudoise (OPV) et du positionnement de la POL ;
- la clarification des prérogatives respectives des communes et de l'Association ;
- le rappel du rôle et des compétences du Conseil intercommunal ;
- la présentation des principaux enjeux techniques et opérationnels auxquels la POL est confrontée.

Cette demi-journée comprendra également une visite des services de la POL, ainsi qu'un temps d'échange convivial, visant à renforcer la compréhension mutuelle entre les autorités politiques et l'institution policière.

Perspectives 2026 - suite

Simultanément aux démarches de nature politique, le début de la législature sera consacré à la formalisation des cadres nécessaires à une gouvernance efficace et à une conduite opérationnelle cohérente. À ce titre, l'adoption du plan de législature, du plan des investissements et de la politique RH permettra de traduire les orientations politiques en objectifs opérationnels concrets. Sur le plan organisationnel, ces éléments seront complétés par l'élaboration et l'adoption d'une directive de gouvernance entre l'exécutif de l'Association et la POL, ainsi que par un règlement de fonctionnement du Comité de Direction, visant à clarifier les processus décisionnels et les responsabilités respectives.

La politique des ressources humaines de la législature 2026-2031 devra soutenir directement les besoins opérationnels identifiés. Elle visera notamment à garantir l'adéquation des effectifs, le développement des compétences, la formation et l'accompagnement des cadres, ainsi que la fidélisation du personnel, en tenant compte des spécificités du métier policier.

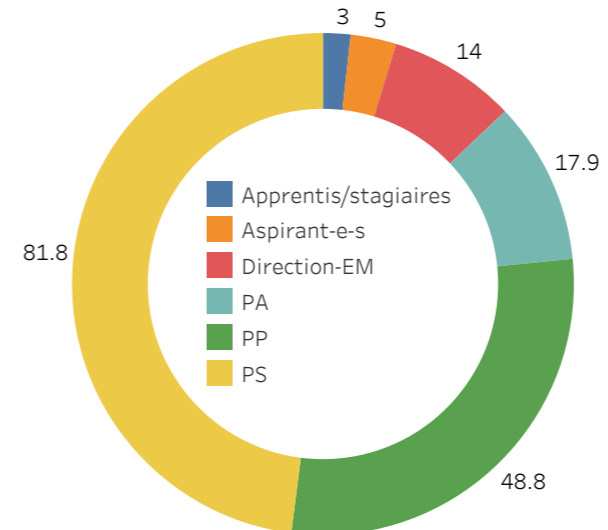
Enfin, en parallèle de ceux institutionnels, les premiers travaux de planification pourront être engagés afin d'adapter la POL à l'évolution économique et démographique du district, ainsi qu'aux exigences découlant de l'Organisation policière vaudoise (OPV). Ces réflexions porteront tant sur les capacités opérationnelles que sur l'organisation interne et les ressources nécessaires. Elles auront une influence déterminante sur l'ensemble de la législature 2026-2031 et permettront de poser, dès le début de celle-ci, les bases du développement futur de la POL.



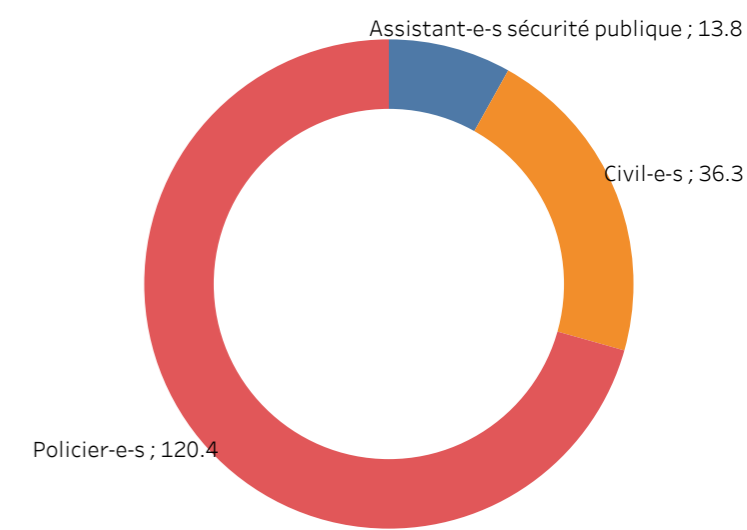
Statistiques - RH

ETP 2025 réels / par entité

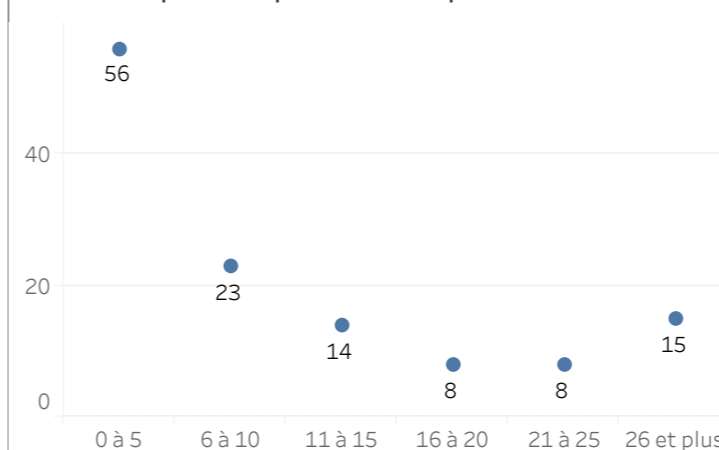
Total : 170,5



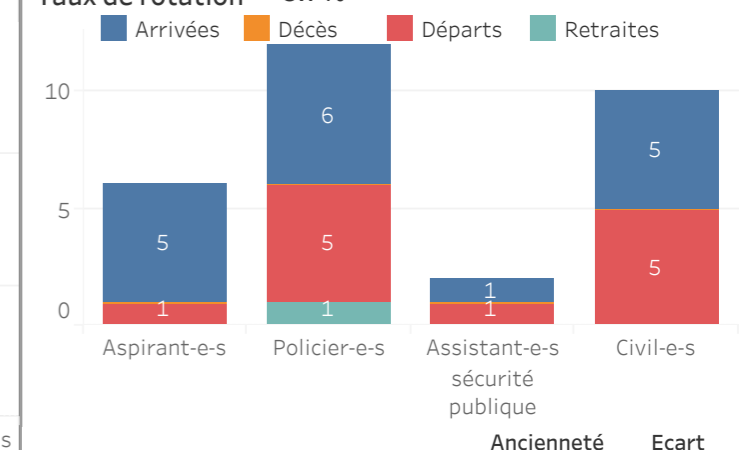
ETP 2025 réels / par compétence



Nombre de policiers par 5 ans d'expérience



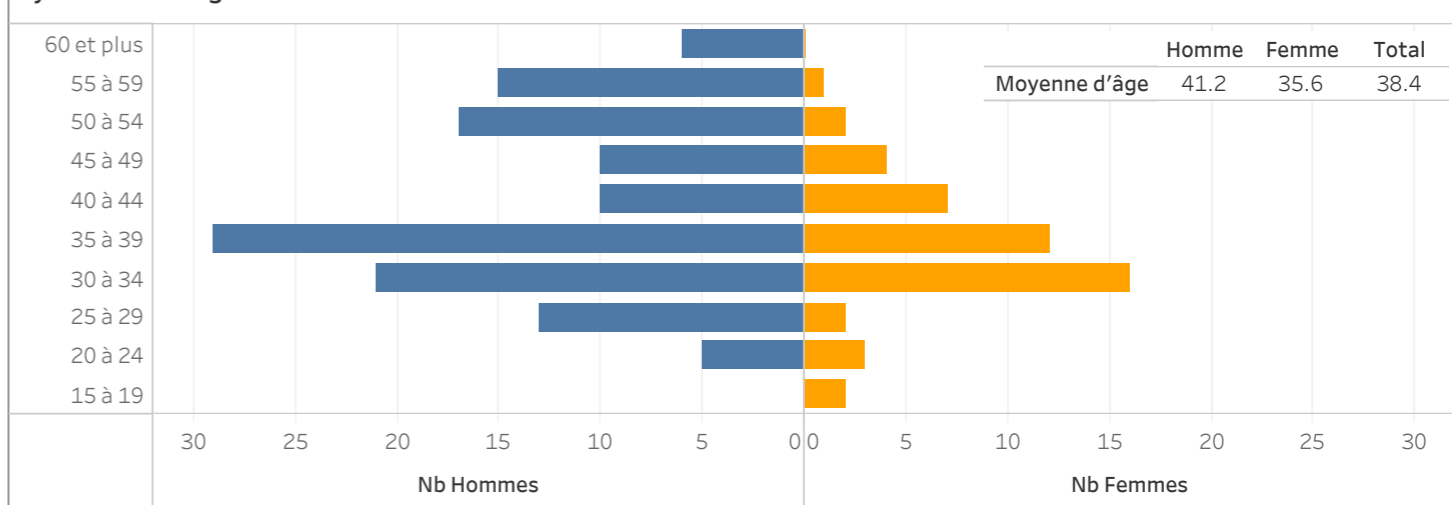
Taux de rotation 8.7%



Absentéisme (uniformés/civils)

	Heures	Ratio heures/ETP	Taux de rotation	Ancienneté moyenne avant départ (années)	Ecart moyen par rapport à la moyenne (années)
Accident non-prof.	1'843.3	10.2	7.1%	1.0	0.0
Accident professionnel	1'656.1	9.2	13.5%	3.0	1.6
Maladie	11'931.3	66.4	7.5%	14.5	10.4
Total			8.7%		

Pyramide des âges

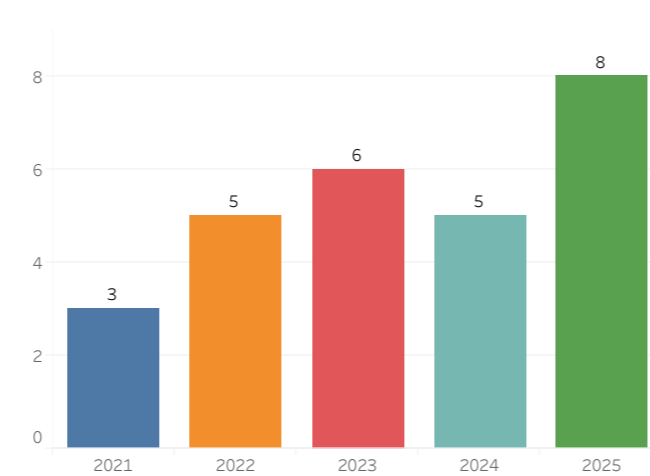


Médiation institutionnelle

Durant l'année, huit affaires concernant des doléances de citoyens dans le cadre d'interventions de policiers ou d'assistants de sécurité publique ont été traitées par le répondant déontologie et qualité.

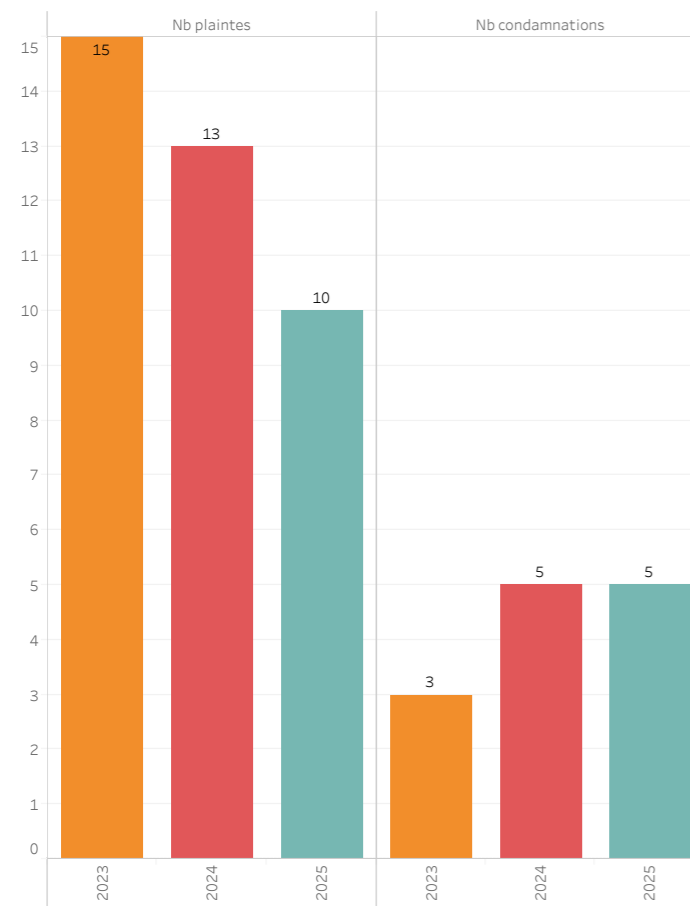
Aucune d'elles n'a amené à prendre des mesures particulières. Certains de ces signalements ont par contre permis de sensibiliser les intervenants concernés, contribuant ainsi à améliorer la qualité de nos prestations.

Doléances de citoyens envers des collaborateurs POL



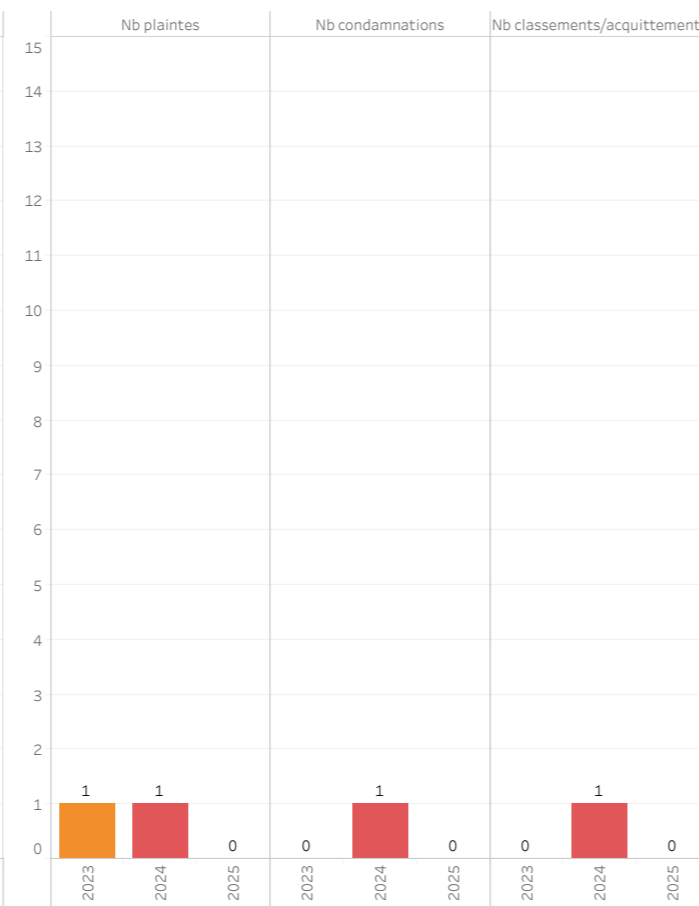
Plaintes par et contre policiers

Plaintes par policiers



13 cas toujours ouverts en 2025

Plaintes/poursuites pénales contre policiers



0 cas toujours ouverts en 2025



District de l'Ouest lausannois

Monitoring stratégique : année 2025

(Les données ci-dessous ne sont pas liées aux statistiques OFS, il s'agit exclusivement d'indicateurs provenant de l'activité policière)

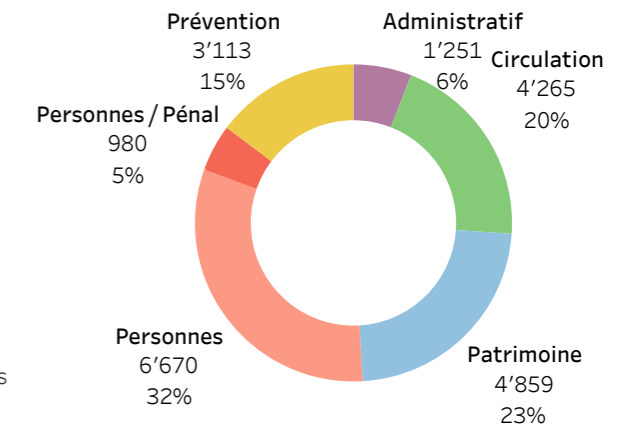
Événements et actions de prévention

18'025 événements comptabilisés sur le district

3'113 actions de prévention menées

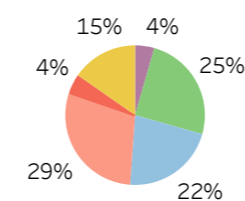


Ces événements ont conduit à 609 appréhensions et/ou mises en cellule d'une ou de plusieurs personnes



Sémantique : Un événement se qualifie par l'intervention d'une patrouille de police ou, dans une moindre mesure, par la gestion d'un événement au guichet (ex : prise de plainte). Un événement est donc comptabilisé dans une seule catégorie. Les chiffres en vert et en rouge représentent la différence par rapport à l'année précédente.

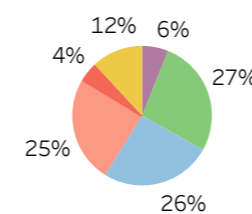
- Catégories :**
- Prévention** : se caractérise par une action visant à diminuer un phénomène ; sans prévention effectuée dans les écoles.
 - Personnes** : infractions infra-pénales ou de l'ordre de la contravention touchant les personnes (insécurité, nuisances, litiges, ...).
 - Personnes / Pénal** : infractions pénales touchant les personnes.
 - Patrimoine** : infractions touchant les biens (vols, cambriolages (véhicules, commerces, habitations), dommages à la propriété, p. ex.).
 - Circulation** : contrôles de circulation (y compris les contrôles mobiles radar), infractions LCR, accidents.
 - Administratif** : ensemble des processus administratifs (documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaques, p. ex.).



Bussigny

2'008 événements **+68**

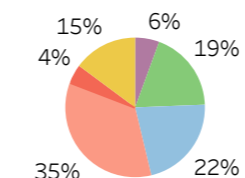
363 actions de prévention



Crissier

2'443 événements **+98**

329 actions de prévention

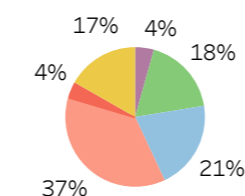


Prilly

3'446 événements **+147**

600 actions de prévention

L'augmentation est principalement liée à une hausse des infractions concernant le patrimoine.

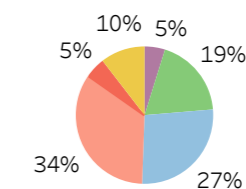


St-Sulpice

731 événements **+126**

147 actions de prévention

L'augmentation est principalement liée à une hausse des interventions dans la catégorie "Autres personnes".

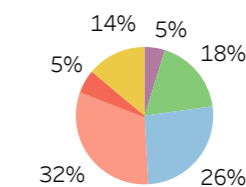


Chavannes-près-Renens

1'585 événements **+289**

185 actions de prévention

L'augmentation est liée à une hausse générale de toutes les catégories.

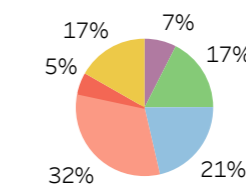


Ecublens

2'086 événements **+148**

337 actions de prévention

L'augmentation est liée à une hausse des infractions concernant le patrimoine et les personnes.

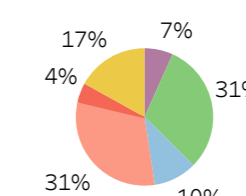


Renens

5'515 événements **+427**

1'109 actions de prévention

L'augmentation est principalement liée à une hausse des interventions dans la catégorie "Autres personnes".



Villars-Ste-Croix

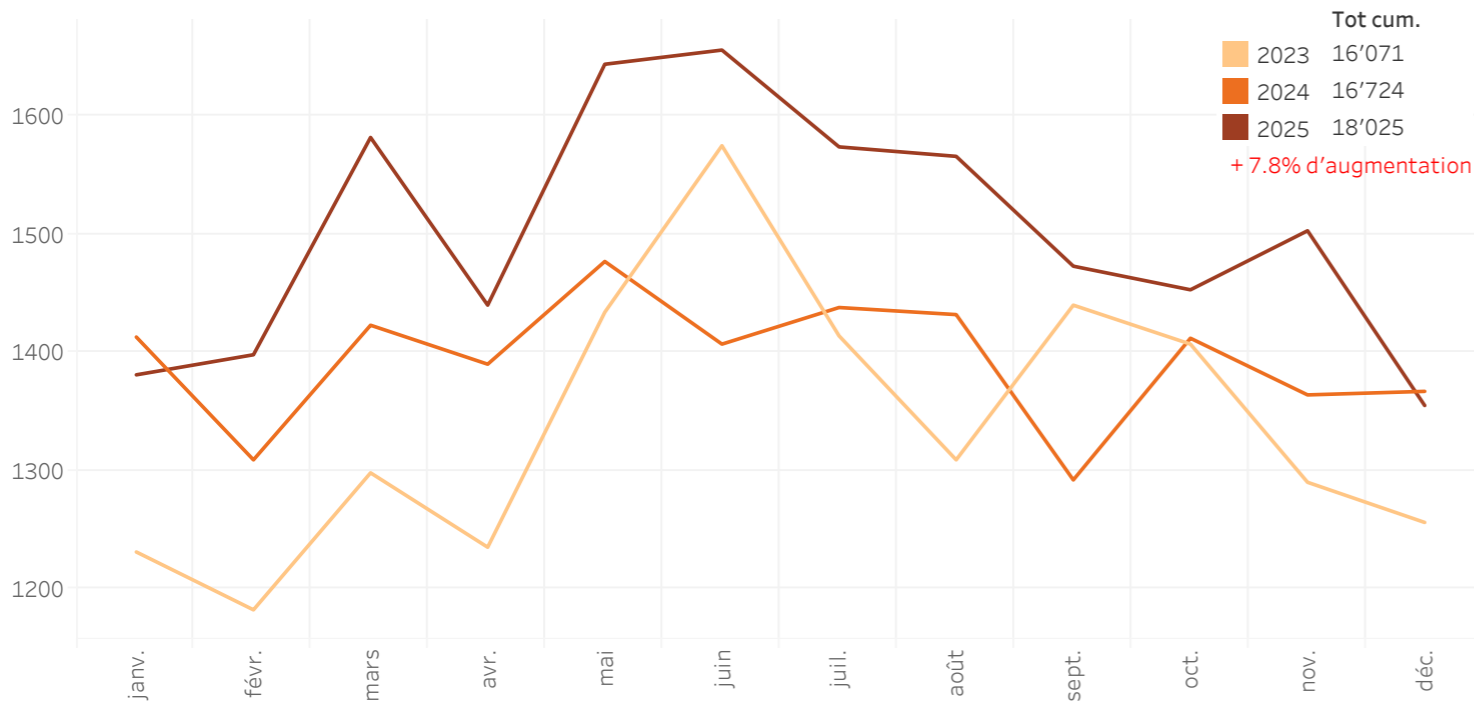
211 événements **-2**

43 actions de prévention

Comparaison du nombre d'événements sur trois ans - année 2025

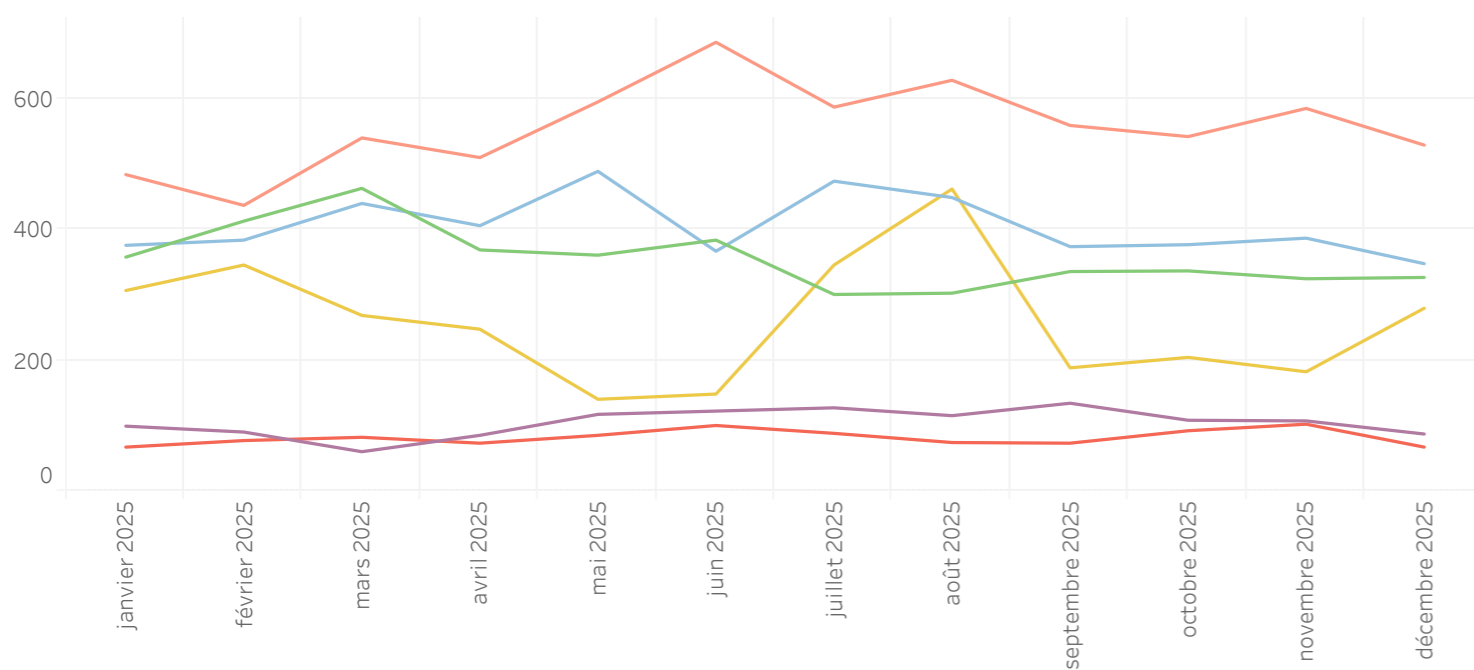
Fluctuation mois/années :

Seul le nombre d'événements est comptabilisé, les actions de prévention font l'objet d'un graphique ci-après.



2023/2024 : Avec chiffres portés à notre connaissance en 2025.

Fluctuation des catégories :



- Personnes** : Durant la période estivale, une augmentation des nuisances sonores est constatée.
- Personnes / Pénal** : Les infractions en lien avec cette catégorie fluctuent généralement très peu de mois en mois.
- Circulation** : Le comportement routier des usagers et des nuisances qu'ils provoquent font toujours l'objet d'une attention particulière.
- Patrimoine** : Les infractions en lien avec cette catégorie fluctuent généralement très peu de mois en mois.
- Actions de prévention** : Durant la période estivale, les actions sont principalement orientées sur les personnes, les établissements publics et les véhicules générant des nuisances sonores.
- Administratif** : Ensemble des processus administratifs (documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaques, p. ex.).

Comparaison du nombre d'événements sur trois ans - année 2025

Evolution du nombre d'interventions :

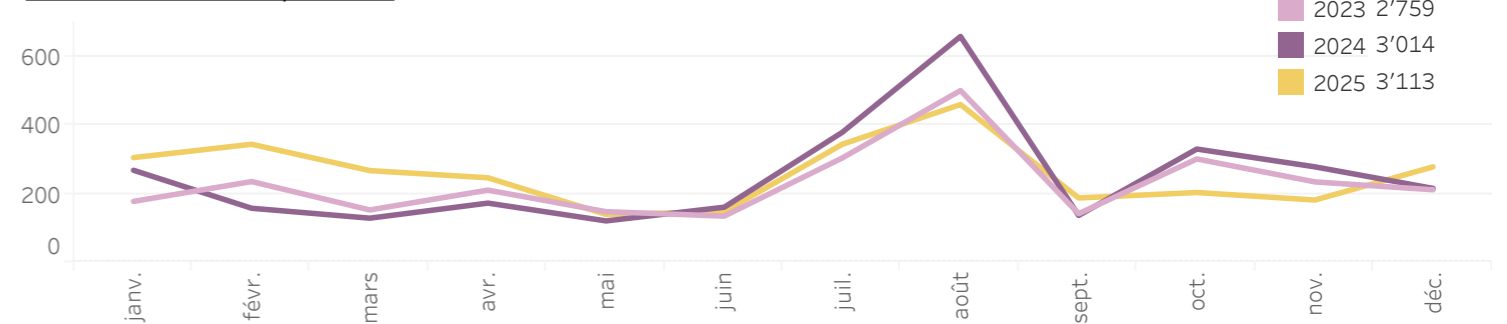
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total interventions	Nb actions de prévention	
Bussigny	2023	158	160	137	163	180	202	189	143	198	160	153	137	1'980	370
	2024	184	157	168	173	177	159	155	168	130	164	155	150	1'940	469
	2025	197	162	186	164	188	152	175	176	144	166	153	145	2'008	363
Chavannes-..	2023	76	99	93	70	96	133	94	86	98	112	90	101	1'148	126
	2024	117	86	123	108	120	96	100	113	100	98	115	120	1'296	148
	2025	104	117	109	111	165	178	153	144	128	114	136	126	1'585	185
Crissier	2023	187	168	181	172	189	187	195	173	193	208	188	176	2'217	233
	2024	208	178	177	194	197	186	199	211	215	166	207	207	2'345	339
	2025	224	167	201	176	207	203	214	234	210	187	228	192	2'443	329
Ecublens	2023	139	143	155	122	167	194	164	152	189	184	165	158	1'932	283
	2024	130	148	170	138	228	172	160	146	148	171	173	154	1'938	342
	2025	145	184	188	187	177	183	178	167	160	180	191	146	2'086	337
Prilly	2023	251	196	256	219	306	289	281	276	237	287	238	254	3'090	724
	2024	312	254	293	257	267	266	281	298	275	273	236	287	3'299	751
	2025	289	295	311	253	322	279	242	286	309	312	292	256	3'446	600
Renens	2023	366	352	409	406	409	455	408	391	445	392	379	368	4'780	821
	2024	387	411	435	453	432	461	455	415	358	469	409	403	5'088	729
	2025	369	412	484	463	504	550	504	468	455	433	444	429	5'515	1'109
St-Sulpice	2023	39	51	53	67	71	85	62	76	61	39	56	49	709	147
	2024	54	52	39	54	43	50	69	54	56	49	54	31	605	171
	2025	41	45	85	67	65	86	91	75	52	45	37	42	731	147
Villars-Ste-..	2023	15	13	14	16	16	30	21	12	19	25	21	13	215	55
	2024	21	23	18	13	13	17	19	27	10	22	15	15	213	65
	2025	12	16	18	19	16	25	17	16	15	16	22	19	211	43

Actions de prévention :

Total : 3'113

	Autres prévention	Campagnes LCR	Collèges	Domages à la propriété	Gens du voyage	Jeunes (nuisances, littering,..)	Manifestations	Nuisances sonores provoquées par..	Rentrée scolaire	Squats	Stupéfiants	Vols / sensibilisation	Vols par effraction
Bussigny	73	26	89	60	7	5	6	1	32	1	1	62	
Chavannes-près-Re..	23	19	65	2	2	30	8	1	28	1	1	7	
Crissier	91	34	68	2	6	45	2	1	36	1	13	21	
Ecublens	44	20	85	8	1	9	7	1	32	95	1	36	
Prilly	197	14	74	2	3	109	59	1	49	3	87	7	
Renens	227	57	121	2	3	42	4	1	71	1	354	160	
St-Sulpice	31	15	31	4	1	1	1	1	8	2	1	33	
Villars-Ste-Croix	7	2	15	2	1	1	1	1	4	2	1	12	
Total	693	187	548	78	20	240	88	90	260	102	455	14	338
	22%	6%	18%	3%	1%	8%	3%	3%	8%	3%	15%	0%	11%

Evolution des actions de prévention



Les actions de prévention ne prennent pas en compte celles effectuées dans les écoles.

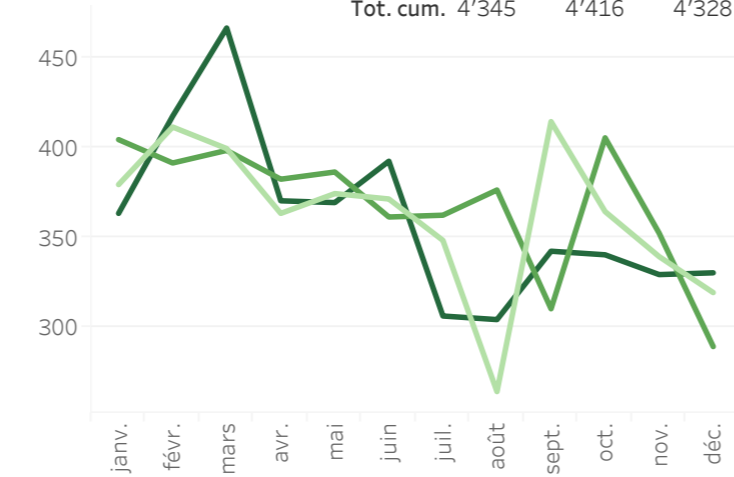
Tendances des phénomènes - année 2025

Les phénomènes ci-après sont issus des interventions, lesquelles ont été catégorisées dans trois familles : circulation, patrimoine, personnes. Il sied de relever qu'un événement peut être lié à un ou plusieurs phénomènes.

Circulation

	Accidents de circulation	Autres circulation	Contrôles circulation	Contrôles de stationnement	Contrôles RADAR	Incapacité (alcool, stupés,...	Infractions graves LCR
Bussigny	176	106	25	159	104	29	1
Chavannes..	110	85	8	75	53	7	
Crissier	218	209	64	143	95	25	4
Ecublens	118	103	28	66	111	21	1
Prilly	145	182	74	169	109	85	3
Renens	269	231	130	338	139	69	3
St-Sulpice	25	21	10	35	66	3	
Villars-Ste..	12	5	7	5	49		
Total	1'073	942	346	990	726	239	12

Evolution sur 3 ans

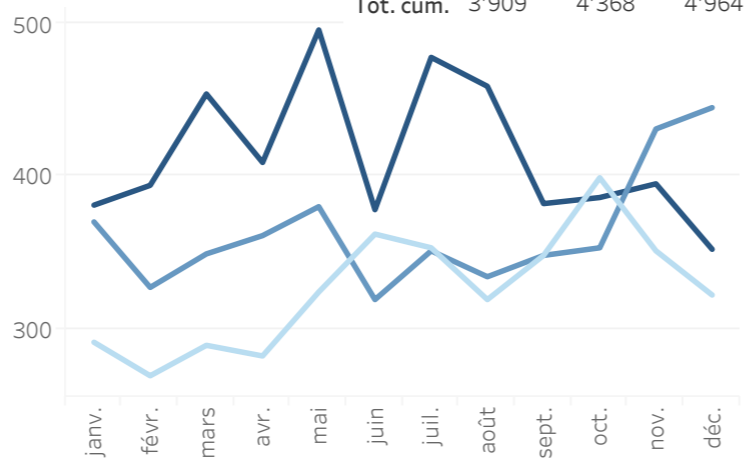


"Autres circulation" comprend : infractions à la LCR, pannes de signalisation, véhicules gênants/sans plaque, courses-poursuites, etc.
 "Infractions graves LCR" comprend : délits de chauffard, mises en danger et excès de vitesse importants.

Patrimoine

	Autres patrimoine	Dommages à la propr.:	Vois avec violence	Vois de véhicule	Vois par effraction	Vois qualifiés	Vois simples
Bussigny	225	65	4	28	103	38	61
Chavanne..	164	62	6	45	131	14	74
Crissier	244	106	6	33	186	74	76
Ecublens	257	100	3	42	115	52	74
Prilly	371	123	4	31	132	120	121
Renens	496	163	14	78	351	182	179
St-Sulpice	83	27		5	41	2	24
Villars-Ste..	15	5		1	4		4
Total	1'855	651	37	263	1'063	482	613

Evolution sur 3 ans

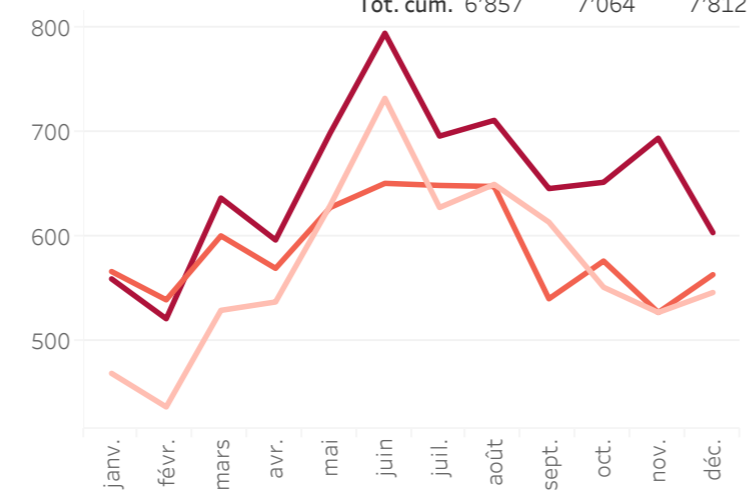


"Autres patrimoine" comprend : animaux errants/décédés, escroqueries, incendies/inondations, objets/véhicules suspects et/ou découverts, etc.

Personnes

	Autres personnes	Intégrité corporelle	Intégrité sexuelle	Litiges	Nuisances sonores	Stupéfiants (cas particul.:	Violences domestiques
Bussigny	531	41	16	29	147	20	29
Chavannes..	448	34	12	22	151	14	20
Crissier	544	36	22	42	138	19	28
Ecublens	593	51	21	37	164	23	20
Prilly	1'072	74	26	49	302	68	28
Renens	1'659	155	41	105	410	74	51
St-Sulpice	222	11	8	8	98	4	5
Villars-Ste..	72	6		5	5		2
Total	5'141	408	146	297	1'415	222	183

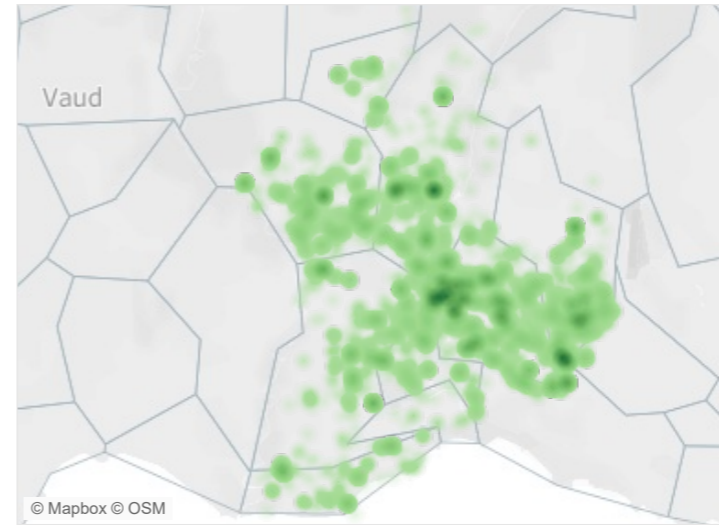
Evolution sur 3 ans



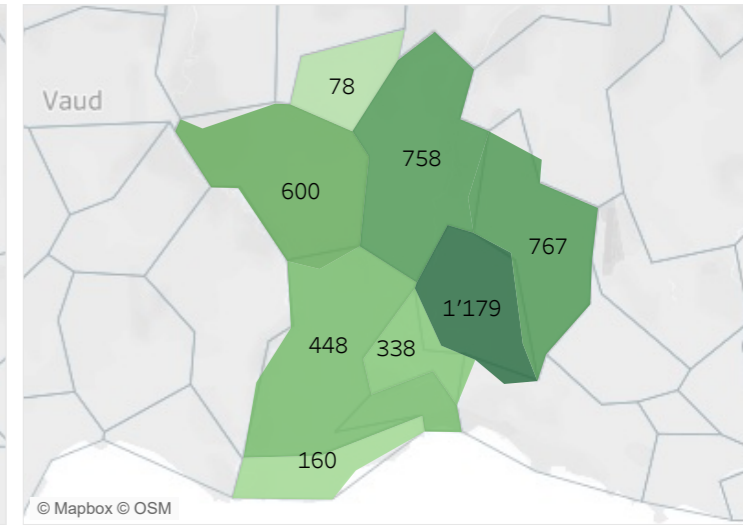
"Autres personnes" comprend : demandes d'ambulance, individus perturbés / recherchés / suspects, inquiétudes pour une personne, etc.
 "Stupéfiants" : la consommation de joints (THC) ne figure pas dans la statistique puisqu'étant sanctionnée par amende d'ordre.
 "Litiges" comprend : injures et menaces.

Distribution des phénomènes par commune - année 2025

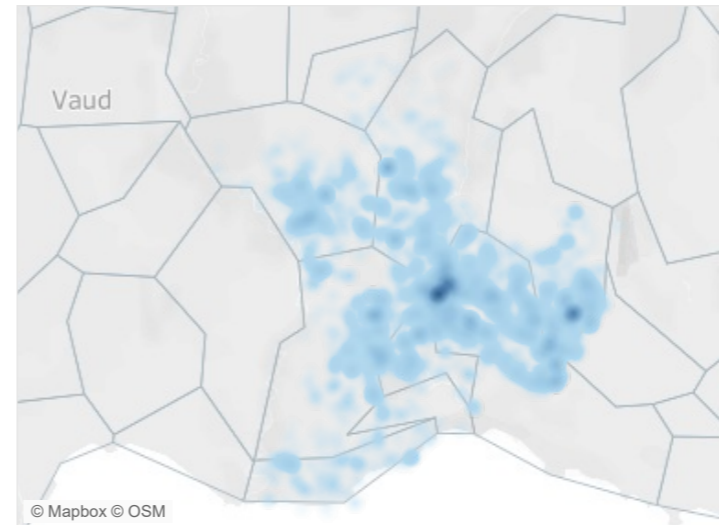
Circulation 2025



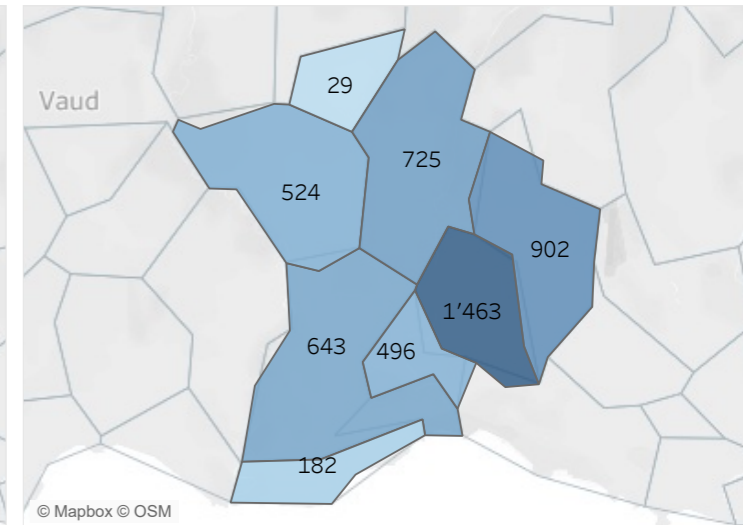
4'328 cas



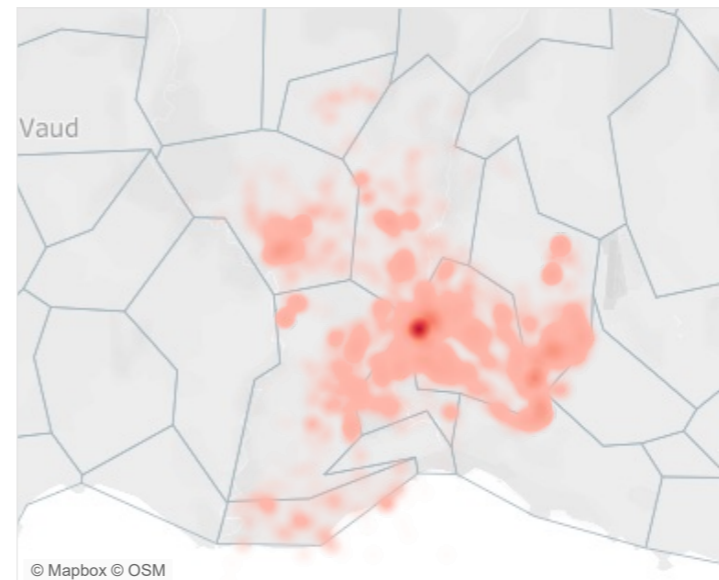
Patrimoine 2025



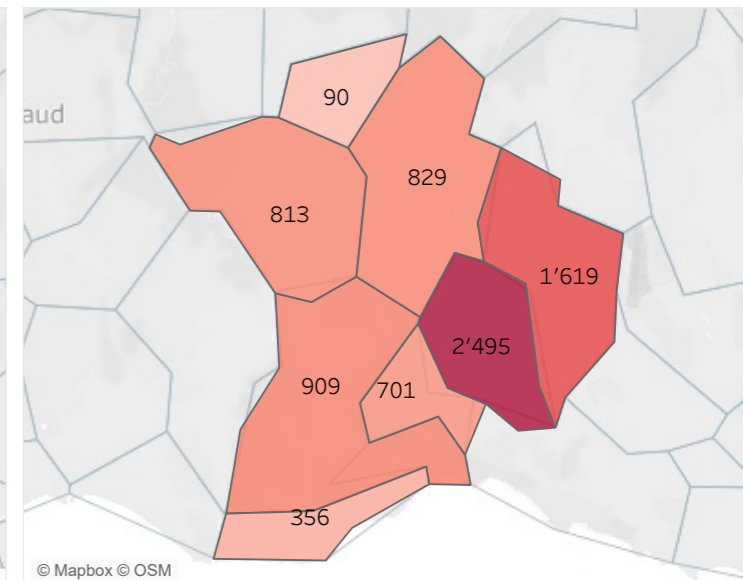
4'964 cas








Personnes 2025



7'812 cas



Principaux axes opérationnels – année 2025

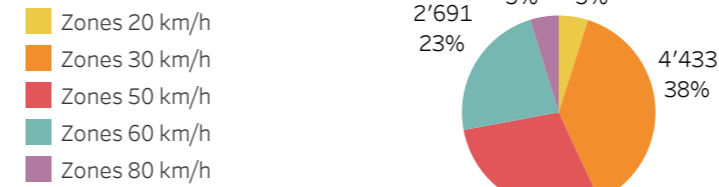
	Problématique	Secteur(s)
	LUTTE CONTRE LE TRAFIC ET LA CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS Janvier à Décembre Des actions préventives et répressives ont été mises en place dans les zones les plus sensibles à ce phénomène, notamment dans et autour des gares ainsi que dans les centres-villes. Grâce à une présence visible et dissuasive, nous avons efficacement contribué à prévenir toute concentration dans ces secteurs stratégiques.	District
	LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES PROVOQUÉES PAR DES VÉHICULES Janvier à Décembre Durant cette période, 104 contrôles ont été réalisés afin de sensibiliser et dénoncer le comportement répréhensible d'usagers de la route (rodéo/circulation à régime moteur élevé), ainsi que les modifications des véhicules (p. ex : ligne d'échappement auto/moto). 117 usagers de la route ont été dénoncés.	District
	SÉRIE D'ESCROQUERIES AUX FAUX POLICIERS Janvier à Décembre En 2025, 123 cas et tentatives d'escroquerie ont été recensés dans l'Ouest lausannois. Des bandes organisées ciblent principalement les seniors, se faisant passer pour de faux policiers ou banquiers afin de les inciter à retirer de l'argent sous prétexte d'une enquête.	District
	OCCUPATION ILLÉGALE ET DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ / PARKINGS PRIVÉS Octobre à Décembre À l'arrivée de l'automne, un nombre croissant de jeunes, motorisés ou non, investissent les parkings couverts pour s'y regrouper. Ces rassemblements donnent lieu à des actes de vandalisme, des rodéos, ainsi qu'à des comportements incivils tels que des déjections humaines et des déchets. La mise à ban de la majorité des parkings concernés a permis de réduire considérablement ce phénomène. Les personnes non autorisées ont été identifiées et exclues des lieux par les propriétaires des espaces concernés.	District
	INSÉCURITÉ ET INFRACTIONS COMMISES DANS LE SECTEUR DE MALLEY Janvier à Décembre Les incidents observés dans le secteur compris entre la gare de Malley et le chemin de l'Usine-à-Gaz concernent principalement des nuisances telles que le littering et l'occupation des espaces publics pour dormir. La friche de Malley a été démontée lors d'une opération sous encadrement policier le 26.11.2025. Par la suite, les jardins du Sleep-In ont été occupés par de nombreuses tentes ; une plainte a été déposée par la Ville de Lausanne le 02.12.2025.	Secteur Malley (Prilly, Renens)
	CIRCULATION / ACTIONS COORDONNÉES À L'ÉCHELON OPV Janvier à Décembre Durant l'année écoulée, nos services ont mis sur pied six campagnes coordonnées afin de sensibiliser et/ou réprimer les comportements inappropriés des usagers de la route. Ces campagnes ont eu comme thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • Facultés réduites - Alcool (25 contrôles). • La mobilité douce - trot. élec/cycles (59 contrôles). • La conduite prudente pour les usagers de deux-roues motorisés (15 contrôles). • La distraction au volant / guidon, notamment par l'emploi du smartphone (79 contrôles). • Dégivrer / déneiger le pare-brise (29 contrôles). • Rentrée scolaire (260 contrôles). 	District
	OCCUPATIONS ILLÉGALES / GENS DU VOYAGE Mai Du 6 au 8 mai 2025, dix caravanes ont occupé le parking du magasin MediaMarkt, situé rue de Morges 13. Une plainte a été déposée, ce qui a permis leur départ rapide.	Crissier
	VOLS PAR EFFRACTION / HABITATIONS / COMMERCE / ENTREPRISES / VÉHICULES Janvier à Décembre Bien que le phénomène ait connu une régression dans les habitations, commerces et entreprises au cours des dernières années, 354 actions ont été entreprises dans les secteurs des villas et des zones industrielles, dont 159 concernent les cas dans les armureries.	District

Statistiques - Police Proximité - Unité Trafic

Radar mobile

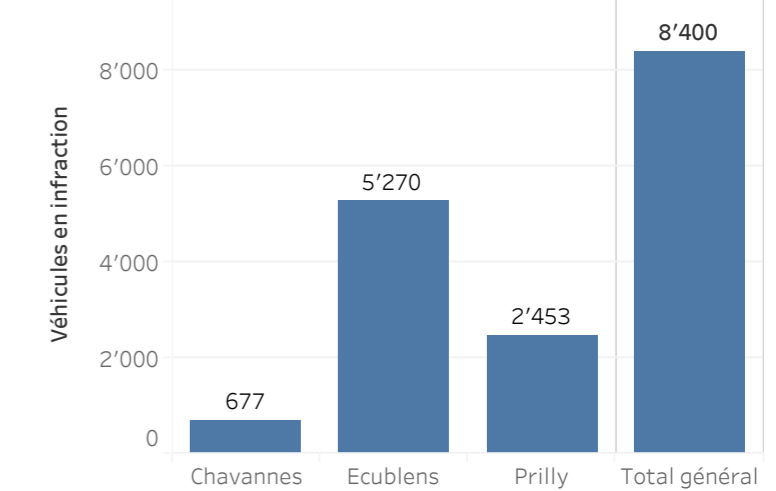
11'604 véhicules en infraction

246'619 véhicules contrôlés
729 contrôles effectués



Surveillance automatique du trafic

8'400 véhicules en infraction - 198 contrôles / zones 50 km/h



Infractions radar par commune

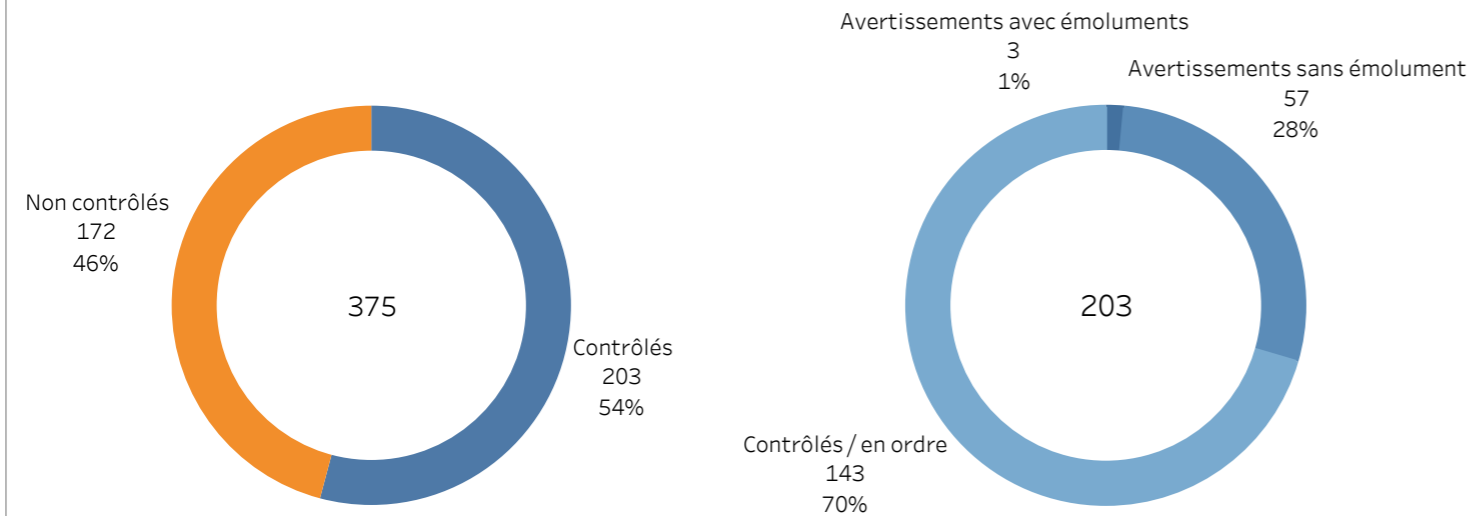


Activités de la Police du commerce, des naturalisations et des notifications

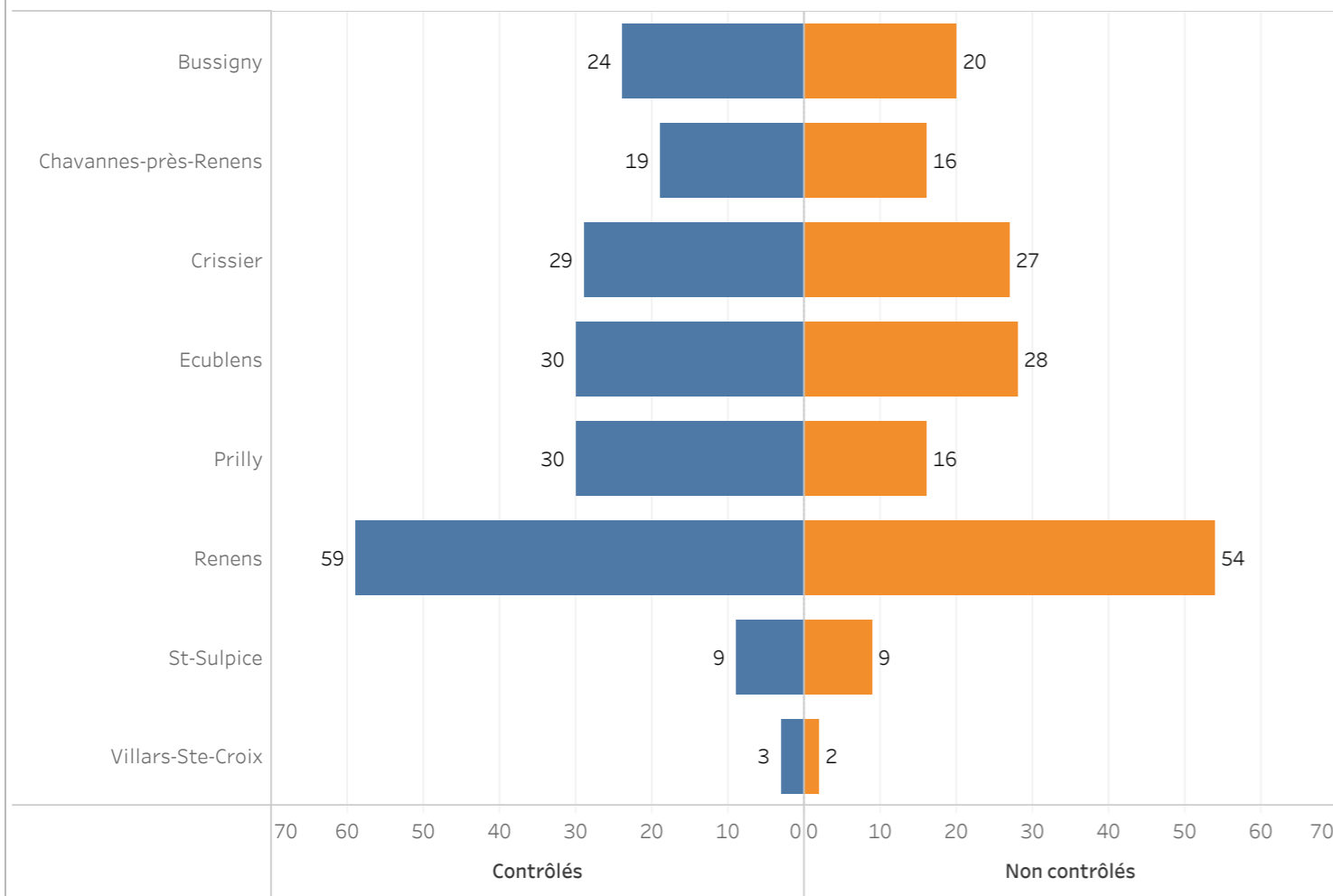
Surveillance des établissements et commerces soumis à la LADB

Nbre d'établissements contrôlés

Résultat des contrôles



Etablissements contrôlés / non contrôlés par commune

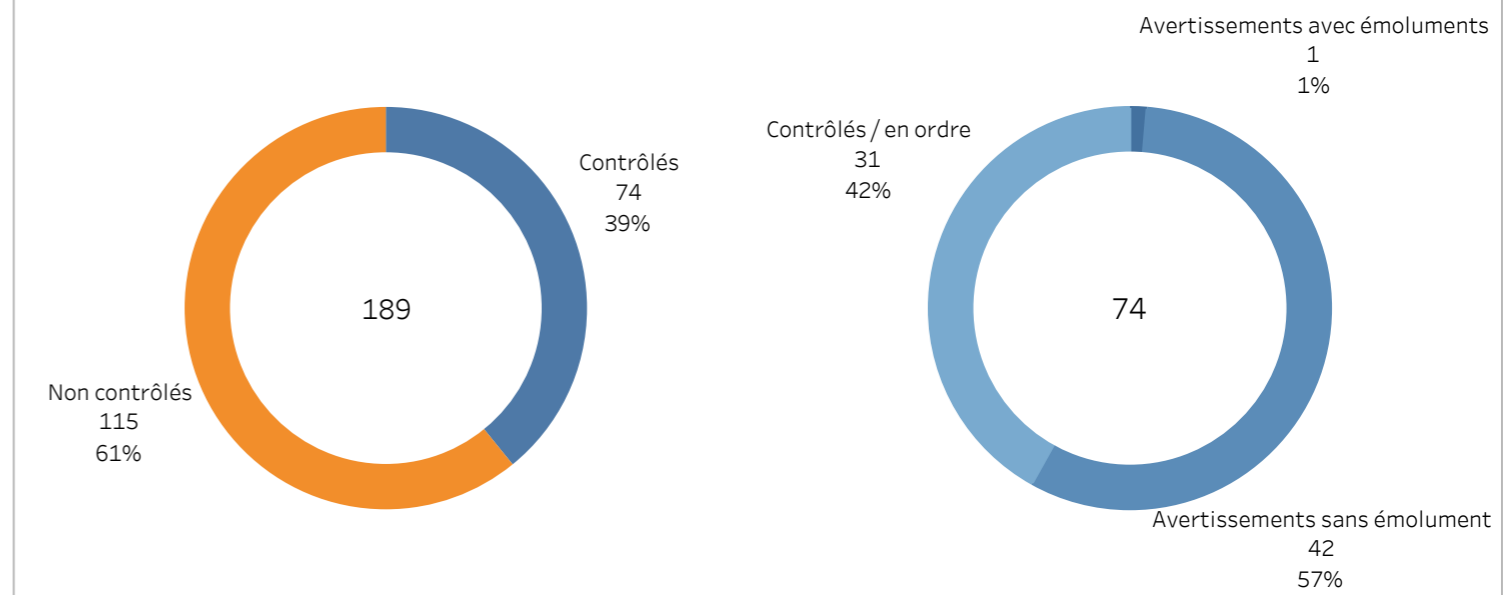


Activités de la Police du commerce, des naturalisations et des notifications

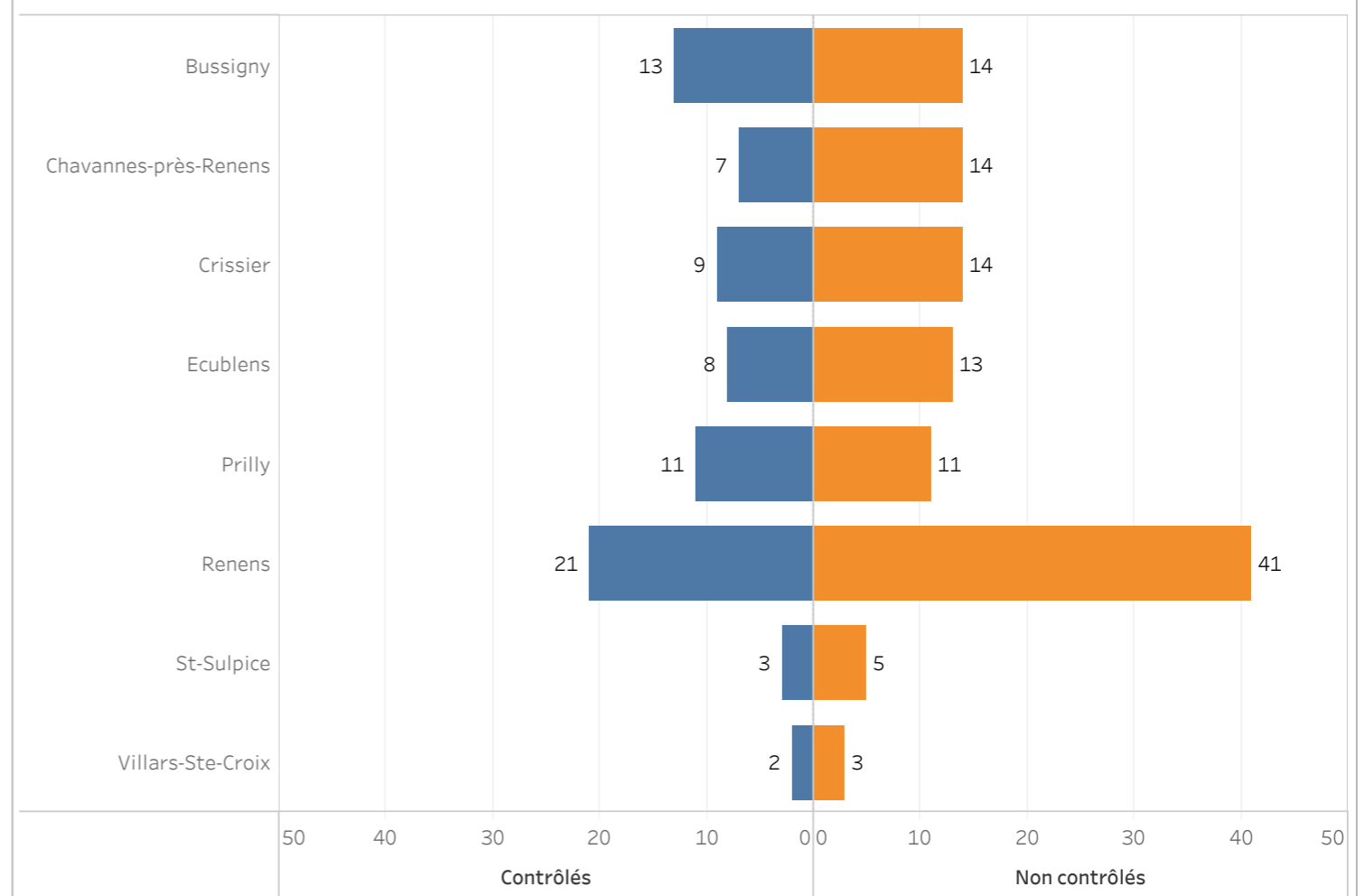
Contrôles OIP des salons de coiffure, barbiers, instituts de beauté et soins du corps

Nbre d'établissements contrôlés

Résultat des contrôles

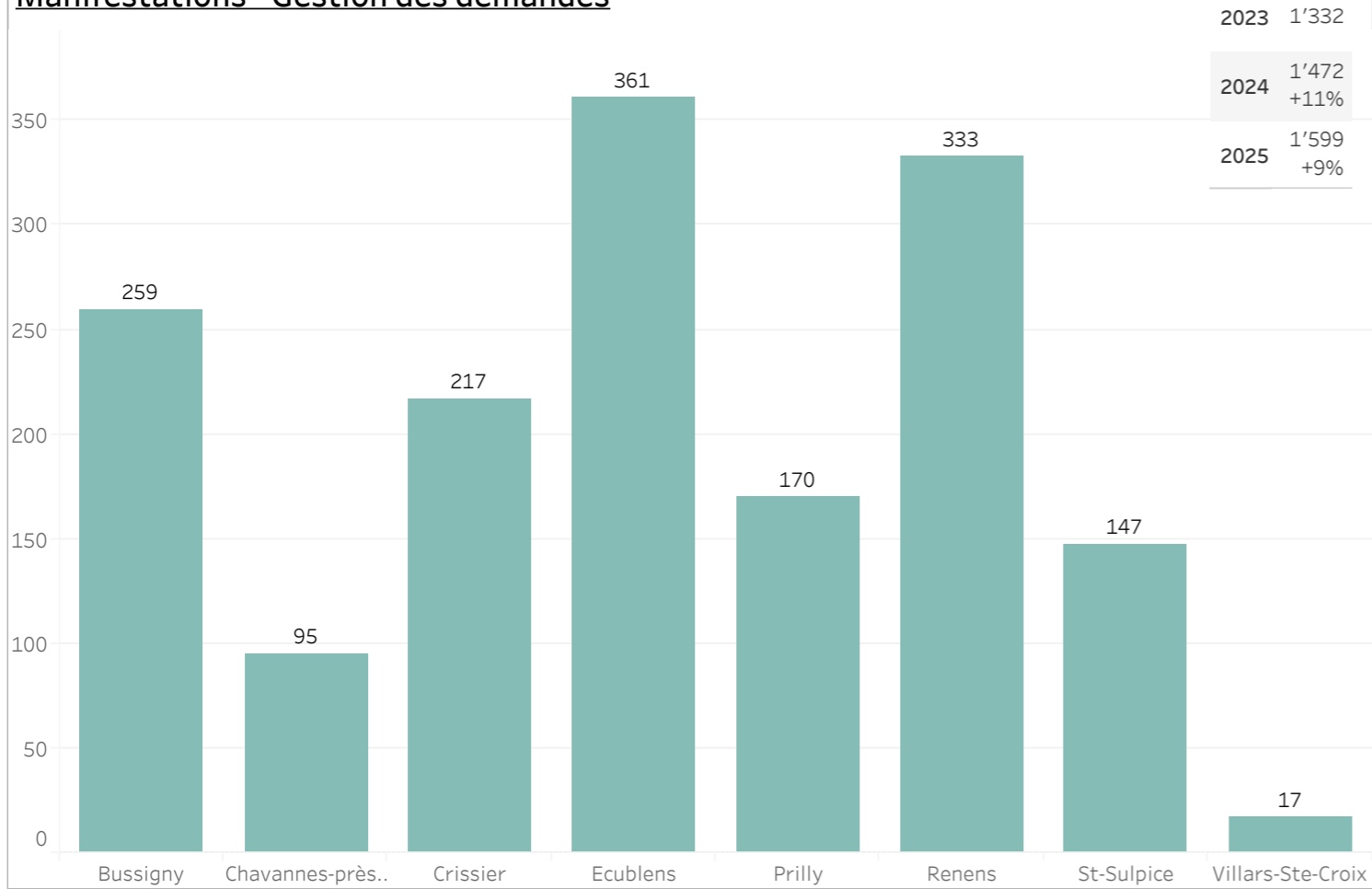


Etablissements contrôlés / non contrôlés par commune

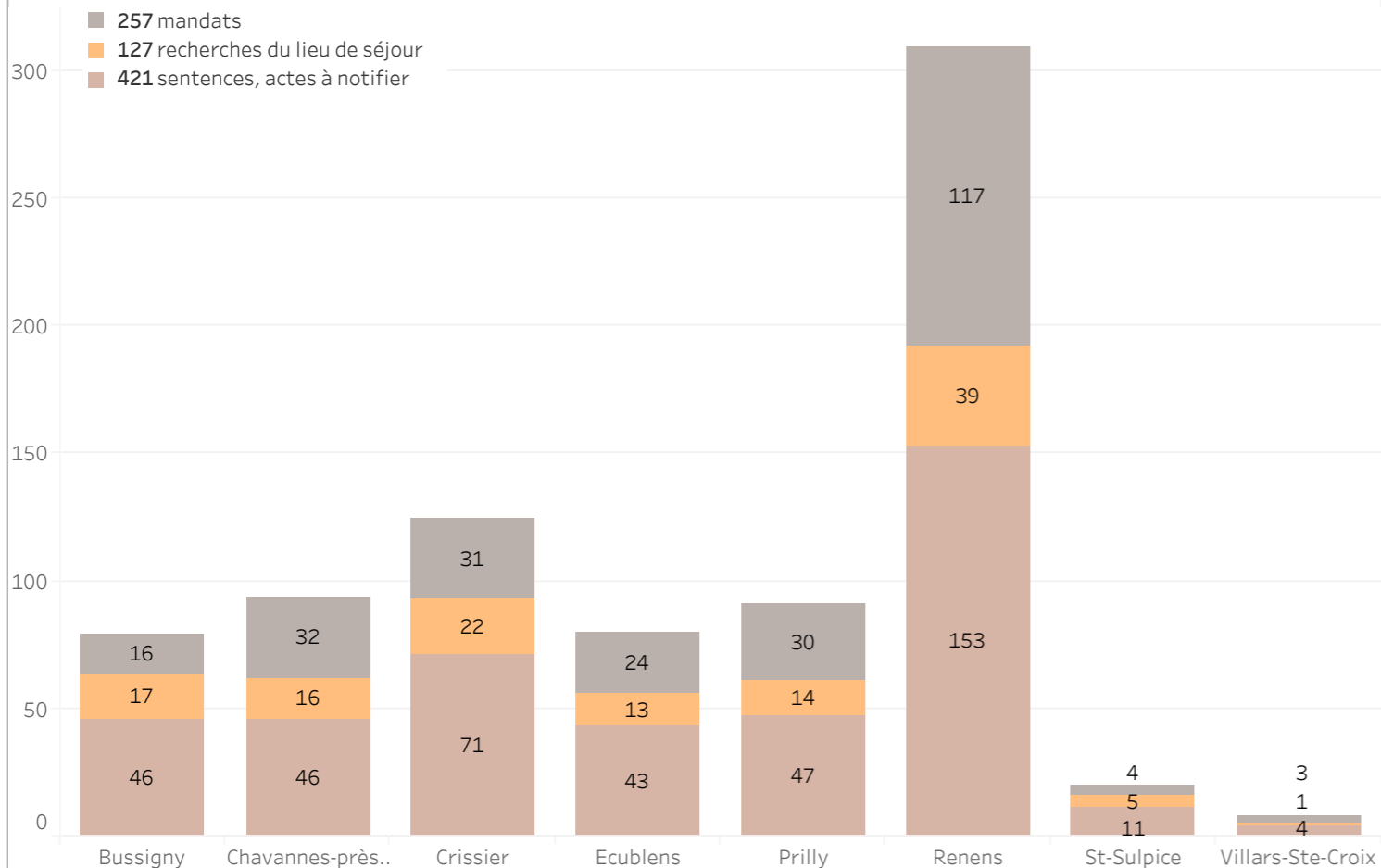


Activités de la Police du commerce, des naturalisations et des notifications

Manifestations - Gestion des demandes



Activités des notifications (sauf commandements de payer)



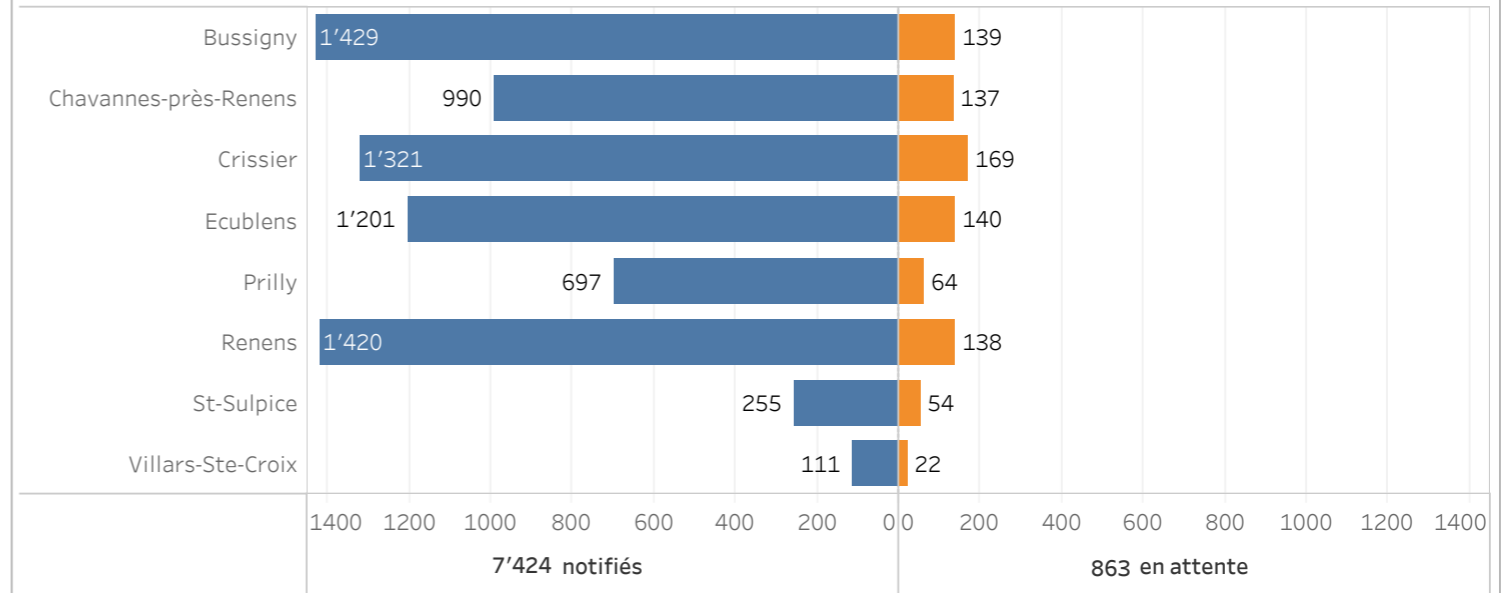
Activités de la Police du commerce, des naturalisations et des notifications

Notifications

Flux des dossiers (commandements de payer)

	2023	2024	2025	Écart 24-25 %
Solde initial	1321	2567	835	-67%
Nouveaux dossiers	11288	9598	7452	-22%
Clôturés	10037	11314	7424	-34%
Solde final	2567	835	863	+3%

Cas par commune



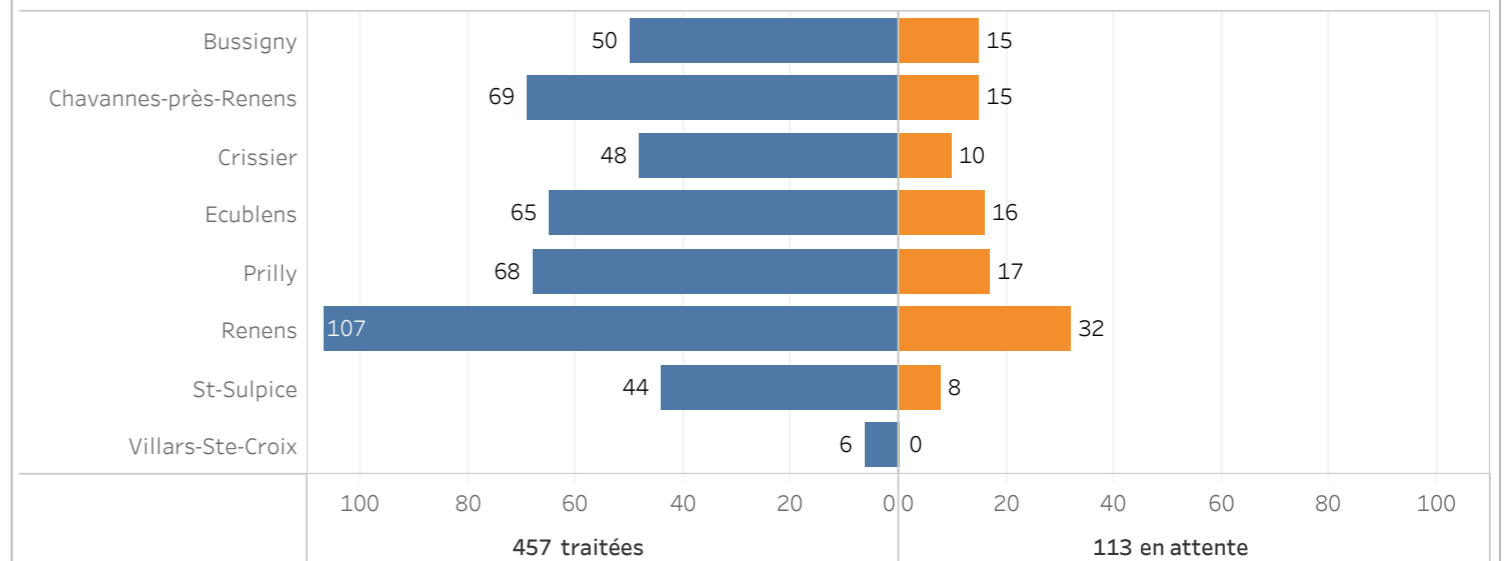
Temps moyen de résolution : 0.9 mois.

Naturalisations

Flux des dossiers

	2023	2024	2025	Écart 24-25 %
Solde initial	128	147	167	+14%
Nouveaux dossiers	360	499	403	-19%
Clôturés	340	489	457	-7%
Solde final	147	167	113	-32%

Cas par commune



Temps moyen de résolution : 3.2 mois.

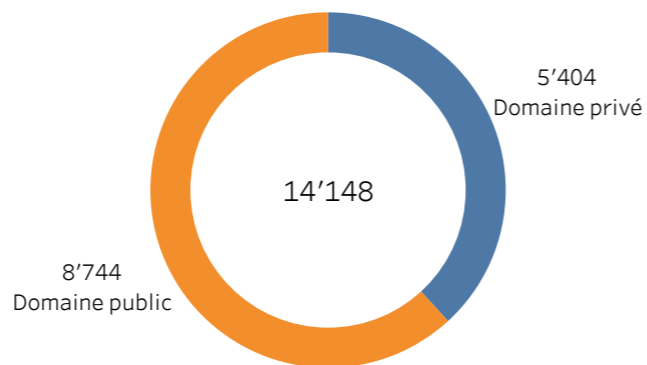
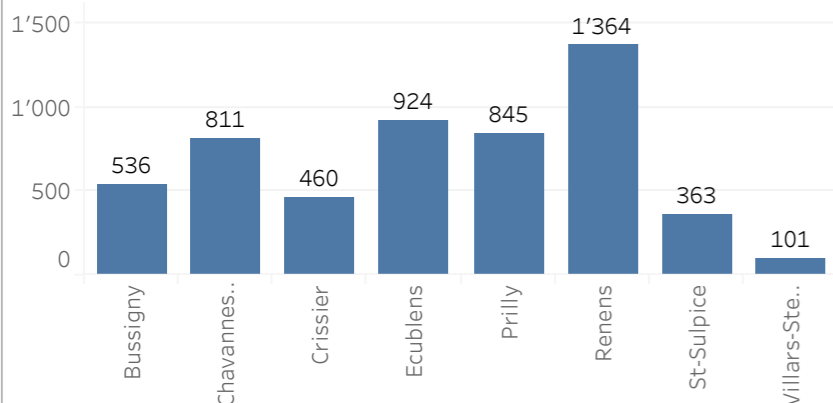
Activité de la Commission de police

Ordonnances établies

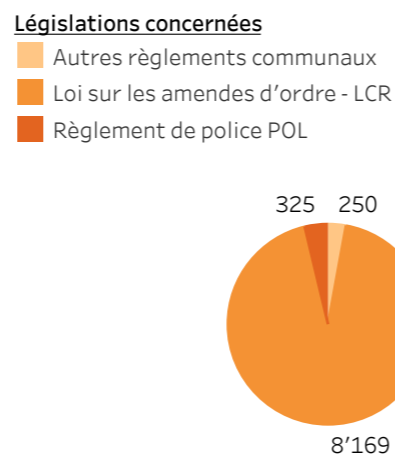
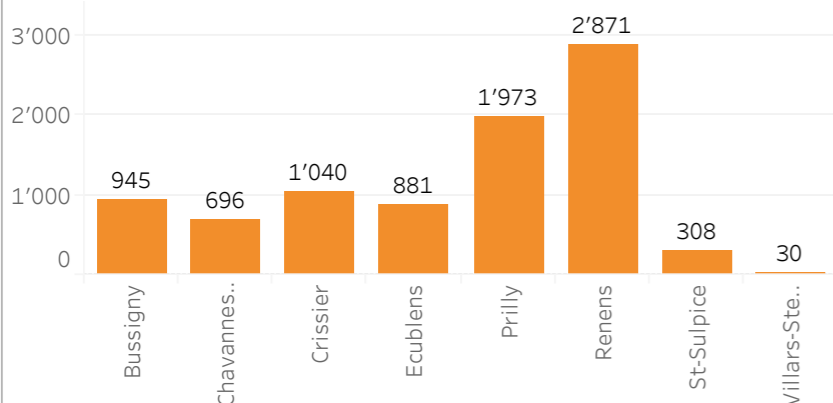
Flux des dossiers

Solde initial	6'896
Nouveaux dossiers	14'148
Clôturés	13'446
Solde final	7'598 +10%

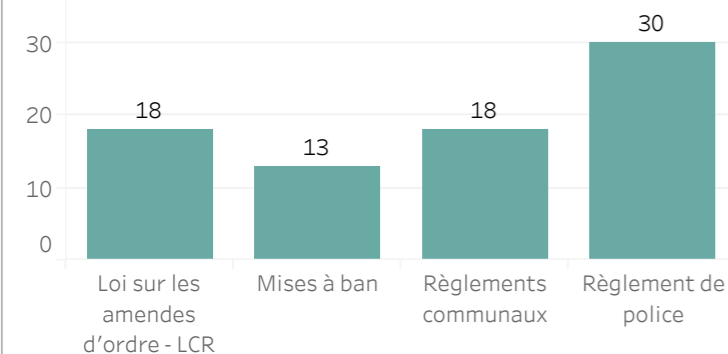
Ordonnances pénales - Domaine privé - Mises à ban



Ordonnances pénales - Domaine public



Audiences

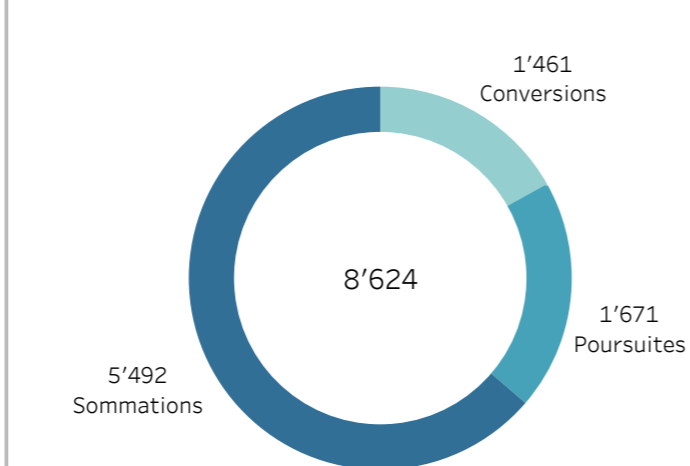


Personnes citées : 79 (dont 23 mineurs)

Décisions du Président : 18 réprimandes, 42 amendes, 17 classements et 2 en attente.

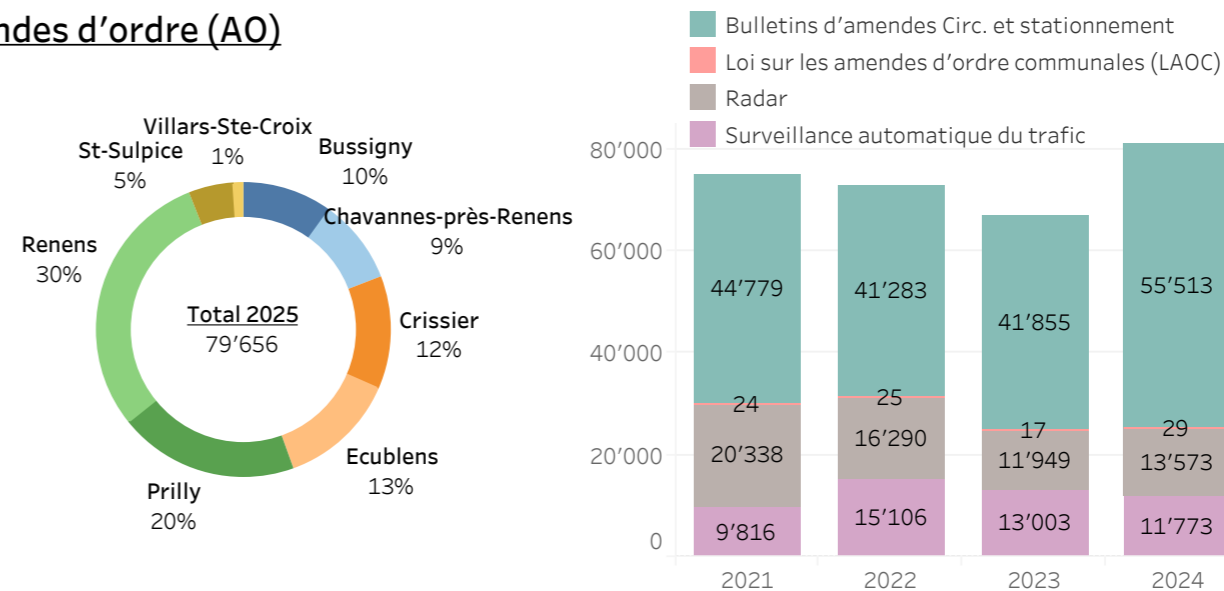
Recours au Tribunal de police : 0

Contentieux

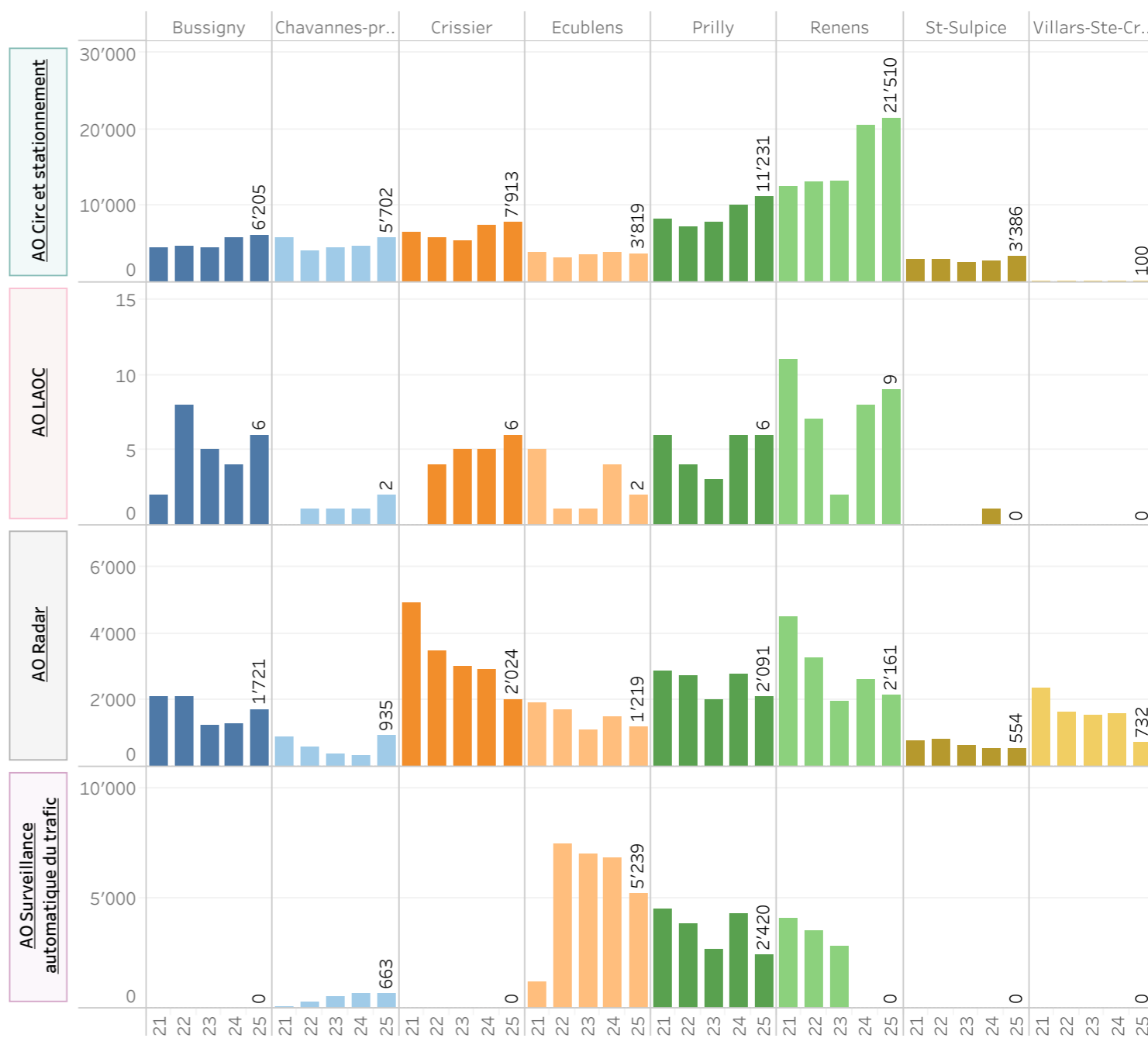


Activité de la Chancellerie - Amendes d'ordre

Amendes d'ordre (AO)



Détails par commune et par type



CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»,

- Vu le rapport de gestion présenté par le Comité de Direction;
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

Approuve :

la gestion de l'exercice 2025 et en donne décharge au Comité de Direction.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président



J-F. Clément

Le Secrétaire



S. Bérard

